

AL BAYANE

du vendredi 18 au dimanche 20 juin 2021

N°14030

Prix : 4 DH - 1 Euro

Communiqué du bureau politique

Le PPS apprécie hautement la création des Commissions de suivi des élections



حزب التقدم و الاشتراكية
 ٠٨٠٠٠ | ٨٨٠٠٠ | ٨٨٨٠٠
 Parti du Progrès et du Socialisme



● **NMD : Le PPS adhère aux efforts déployés par les partis politiques pour accompagner les étapes futures de manière consensuelle et coordonnée**

● **Tous les acteurs sont appelés à respecter le dispositif juridique encadrant le processus électoral**

● **Une compétition politique saine est seule à même de permettre de dégager des institutions élues crédibles**

● **... les grandes lignes du programme électoral du Parti seront présentées à l'opinion publique à la fin du mois de juin**

P. 2

Devant le Comité des 24 des Nations-Unies à New York

Plein soutien à l'initiative d'autonomie au Sahara marocain

Le Comité des 24 des Nations Unies, dont la réunion SE TIENT du 14 au 25 juin 2021 à New York, a été l'occasion pour de nombreux pays de réaffirmer leur soutien au Maroc et à sa cause nationale. Après de nombreux pays qui sont montés au créneau, pour exprimer, de

nouveau, leur adhésion à la démarche du Maroc. Nous donnons ci-après la synthèse des interventions du Gabon, de la Gambie, de Saït Lucie, de l'Union des Comores, du Burkina Fasso, de Djibouti et de la Papouasie-Nouvelle-Guinée.

P. 3



Des pétitionnaires alertent sur la situation désastreuse des droits de l'Homme à Tindouf

A l'occasion de la réunion du Comité des 24 des Nations-Unies, qui se tient à New York, plusieurs pétitionnaires ont attiré l'attention des membres de cette instance sur la « situation désastreuse » des droits de l'Homme dans les camps de Tindouf, où les milices du polsario commettent des crimes et des violations flagrantes en toute impunité.

Prenant la parole à cette occasion, Mme Touria Hmyen, de "l'Association pour la liberté des femmes séquestrées dans les camps de Tindouf", a mis en évidence "les conditions épouvantables" des populations retenus dans ces camps, qui "se voient refuser la protection internationale pour la pleine jouissance de leurs droits".

P. 3

Une plateforme numérique dédiée

Daki :
 « une communication moderne au profit des MRE »



La création d'une plateforme numérique dédiée aux Marocains résidant à l'étranger (MRE) vise à déployer des moyens de communication modernes pour servir les questions d'une "catégorie importante" de Marocains, a souligné le Procureur général du Roi près la Cour de Cassation, président du Ministère Public, El Hassan Daki.

"Cette initiative importante tend à déployer des moyens de communication modernes afin de servir les questions d'une catégorie importante de nos citoyens qui ne manquent pas de rejoindre leur pays à chaque fois que l'occasion se présente en vue de consolider leur lien avec la Mère-Patrie", a indiqué M. Daki dans allocution lue en son nom par le secrétaire général de la présidence du Ministère public, Hicham Balaoui, lors du lancement officiel de la plateforme numérique de services juridiques et judiciaires à distance au profit des MRE.

P. 2

SEAMEO

Le Maroc devient « Membre Associé »

Le Maroc a obtenu, à l'unanimité, le Statut de Membre Associé auprès de l'Organisation des Ministres de l'Education d'Asie du Sud-Est (SEAMEO), lors de la 51ème Conférence du Conseil de cette Organisation, tenue jeudi par visioconférence, avec la participation de l'ambassadeur de SM le Roi en Thaïlande, au Cambodge, au Laos et au Myanmar, M. Abdelilah El Housni.

P. 2

Visite à Rabat du président de l'Assemblée nationale serbe

Promouvoir les « très bonnes relations » entre les deux pays

Le président de l'Assemblée nationale de Serbie, Ivica Dacic, qui effectue une visite dans le Royaume à la tête d'une importante délégation parlementaire, a eu, mercredi à Rabat, d'importants entretiens avec plusieurs responsables marocains, notamment avec le chef du gouvernement, les présidents des deux Chambres du Parlement et avec le ministre des Affaires étrangères, de la Coopération africaine et des Marocains résidant à l'étranger.

P. 4

DANS CE NUMÉRO DE



Sur le vif

Tifnagh...et le football

■ Mohamed Nait Youssef

Les polémiques sur tifnagh ne cessent d'alimenter ! Au début, il faut le dire, il y a même ceux qui sont

partis plus loin en disant que l'amazighe ne verra pas son plein essor avec le tifnagh. Portant, les choses ou encore certaines visions ont changé au fil du temps.

P. 13

Le monde de Julie Guégan

L'effet papillon et l'énergie créatrice

■ Par Noureddine Mhakkak P. 12



Cinq questions à Hassan Benkhalfa, DG du festival Handifilm

« Peu de films marocains abordent la question du handicap »

■ Propos recueillis par Abdelatif Abilkassem

L'association Handifilm organise, du 17 au 19 juin à Rabat, la 14-ème édition du Festival Handifilm sous le thème "Les troubles d'apprentissage à travers le zoom des jeunes cinéastes".

P. 13

Première traversée Sète-Tanger Med

Opération retour des MRE: environ 800 passagers rejoignent le Maroc

Un bateau a quitté, jeudi soir, le port de Sète (Sud-est de la France), à destination de Tanger Med, dans le cadre d'une opération d'envergure lancée suite aux instructions royales visant à garantir le retour dans les meilleures conditions de la communauté marocaine résidant à l'étranger.

Environ 800 passagers ont embarqué à bord du navire GNV Fantastic pour rejoindre enfin leurs proches au Maroc, après l'ouverture des frontières et le rétablissement des liaisons qu'elles soient maritimes ou aériennes au regard de l'amélioration de la situation sanitaire.

L'opération d'enregistrements et d'embarquement s'est déroulée dans de bonnes conditions et dans le total respect des dispositions sanitaires en vigueur.

Les services du Consulat Général du Royaume du Maroc à Montpellier ont été mobilisés pour prêter assistance aux ressortissants marocains et les accompagner en vue de leur faciliter les démarches administratives et douanières, pour une meilleure gestion et résolution des situations éventuellement problématiques tenant compte des conditions et exigences sanitaires. La Consule Générale du Royaume du Maroc à Montpellier, Nouzha Sahel et le staff du Consulat Général, ainsi que des membres de la Fondation Mohammed V pour la Solidarité ont supervisé l'opération du début à la fin, répondant aux attentes et besoins des passagers



du Navire GNV avec engagement et diligence. Ce qui a permis la réussite de cette première traversée dont l'arrivée est prévue dans l'après midi du vendredi 17 juin.

Dans une déclaration à la MAP, la Consule Générale du Maroc à Montpellier a tenu à souligner que cette mobilisation, qui s'inscrit dans le cadre des dispositions prises par le ministère des Affaires étrangères, de la Coopération Africaine et des Marocains résidents à l'étranger, conformément aux Hautes instructions de Sa Majesté le Roi Que Dieu l'Assiste, compte se renforcer davantage au

niveau du Port de Sète et à l'aéroport de Montpellier, grâce à un dispositif consulaire mis en place dès jeudi dont l'objectif premier est de garantir le succès de cette opération d'envergure.

Profondément émus de pouvoir enfin rejoindre leur pays d'origine, plusieurs membres de la communauté marocaine ont tenu à exprimer leur remerciement et leur profonde gratitude à Sa Majesté le Roi Mohammed VI, qui a toujours entouré de sa haute sollicitude la communauté marocaine à l'étranger.

Communiqué du bureau politique

Le PPS apprécie hautement la création des Commissions de suivi des élections

Le bureau politique du Parti du Progrès et du Socialisme a tenu, mercredi 16 juin 2021, sa réunion périodique et examiné de nombreuses questions nationales et d'autres en rapport avec la vie interne du parti. Au début de sa réunion, le bureau politique a apprécié hautement les hautes instructions royales visant à la création de la Commission centrale et des commissions régionales et provinciales de suivi des élections. Cette mesure a pour objectif de permettre aux autorités compétentes de veiller au bon déroulement des prochaines opérations électorales et de faire face à tout ce qui est de nature à leur porter atteinte. Dans ce cadre, le bureau politique a réaffirmé son aspiration à ce que les prochaines échéances électorales constituent une pierre supplémentaire dans le processus d'édification démocratique et institutionnelle nationale. Ce qui requiert de l'ensemble des acteurs de l'opération électorale de veiller à ce que toutes ses étapes se déroulent dans des conditions saines et probes à même de garantir la compétition libre et équitable entre les programmes et les projets

sociaux. Le Parti du Progrès et du Socialisme souligne la nécessité pour tous ces acteurs de respecter le dispositif juridique encadrant ces échéances. Il insiste aussi sur la nécessité pour toutes les formations politiques et pour tous les candidats concernés d'adopter un comportement électoral saint et honorable pour que cette compétition se déroule dans un esprit hautement démocratique.

Cette voie est la seule à même de consolider la confiance et d'augmenter le taux de participation citoyenne pour permettre de dégager des institutions élues crédibles et capables de matérialiser les alternatives et d'assurer la concrétisation des immenses attentes populaires en matière de changement, de réformes et de progrès.

Parallèlement à cela, le bureau politique insiste de nouveau sur le fait que la réalisation de cette finalité reste tributaire de l'instauration d'un climat d'apaisement politique et en matière de droits humains pour impulser un souffle politique fort qui aiderait à la réussite de cette étape démocratique importante. Par ailleurs, et à la lumière d'un rapport présenté par

le Secrétaire Général du parti, le bureau politique a abordé la question des réactions liées à la publication du rapport général sur le nouveau modèle de développement. Il a exprimé son adhésion aux efforts déployés par les partis politiques nationaux pour accompagner les étapes futures de manière consensuelle et coordonnée.

Le bureau politique a également étudié de nombreux dossiers relatifs à la vie interne du parti dont le programme électoral national. A ce propos, il a été convenu d'annoncer les grandes lignes de ce programme devant l'opinion publique à la fin du mois de juin courant, après s'être enquis de l'avancement des travaux du groupe chargé de sa rédaction en partant des propositions accumulées du parti et à travers des rencontres de concertation avec de nombreux acteurs. A la fin de sa réunion, le bureau politique s'est arrêté sur diverses autres questions électorales et organisationnelles et a pris les mesures qu'elles requièrent. Il a également entériné le programme d'action pour la période à venir qui prévoit un ensemble de rencontres, de réunions et de conférences.

SEAMEO

Le Maroc, premier pays arabe et africain à obtenir le Statut de « Membre Associé »



Southeast Asian
Ministers of Education
Organization

Le Maroc a obtenu, à l'unanimité, le Statut de Membre Associé auprès de l'Organisation des Ministres de l'Éducation d'Asie du Sud-Est (SEAMEO), lors de la 51ème Conférence du Conseil de cette Organisation, tenue jeudi par visioconférence, avec la participation de l'ambassadeur de SM le Roi en Thaïlande, au Cambodge, au Laos et au Myanmar, M. Abdelilah El Housni. Le Maroc devient ainsi le premier pays arabe et africain à obtenir ce Statut, confortant sa position en tant qu'interlocuteur privilégié dans la région pour les pays d'Asie du Sud-Est, indique un communiqué de l'Ambassade du Royaume à Bangkok. L'obtention de ce Statut, qui consacre le positionnement et la place stratégiques qu'occupe le Maroc en tant que carrefour de brassage des cultures entre

l'Orient, l'Afrique et l'Europe, est une marque de confiance des pays membres de la SEAMEO en le système marocain d'éducation, en ses progrès réalisés dans le cadre de l'instauration et de la généralisation d'un enseignement préscolaire de qualité, d'une ouverture aux langues étrangères et d'une refonte de la formation professionnelle, entre autres, ajoute la même source. Elle consacre aussi la Haute Sollicitude de SM le Roi Mohammed VI envers le secteur de l'éducation et se veut une reconnaissance des réformes engagées dans le Royaume pour l'édification d'un Maroc moderne, ouvert et érigé en leader régional et continental, poursuit le communiqué. L'obtention de ce Statut est venue également accompagner les orientations stratégiques du Nouveau Modèle de

Développement du Royaume, notamment dans le volet consacré au positionnement du Maroc en tant que hub régional de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation. Elle consolidera le positionnement du Royaume en Asie du Sud-Est, dans le cadre de la politique d'ouverture prônée par Sa Majesté le Roi Mohammed VI en capitalisant sur les acquis de la diplomatie marocaine dans cette partie du globe, en l'occurrence après la signature du Traité d'Amitié et de Coopération de l'Association des Nations d'Asie du Sud-Est (ASEAN) en 2016 et le dépôt de la candidature pour le Statut de "Partenaire pour le Dialogue Sectoriel" auprès de ce Groupement, l'obtention du Statut de "Partenaire de Développement" auprès de la Commission du Mékong en 2017 et l'obtention du Statut d'Observateur Interparlementaire de l'ASEAN en septembre 2020.

Le Statut de Membre Associé permet désormais au Maroc un accès privilégié pour la promotion de la coopération avec tous les pays de la région d'Asie du Sud-Est dans les domaines de l'éducation, de la recherche scientifique et de la culture, ce qui ouvre la voie à une

participation active aux programmes et aux projets des différents centres de l'Organisation.

Il permettra en outre au Maroc de capitaliser sur son expérience de coopération avec les pays de l'ASEAN dans le domaine de l'éducation et constituera un cadre propice pour faire valoir les bourses octroyées par le Royaume aux pays de la région. Il sera également le cadre idoine pour mettre en exergue l'expérience pionnière de formation d'Imams thaïlandais à l'Institut Mohammed VI de Formation des Imams Mourchidines et Mourchidates. Seuls huit pays disposent, à ce jour, de ce statut auprès de cette importante organisation à savoir: le Canada, l'Australie, la Nouvelle-Zélande, le Royaume-Uni, la France, les Pays-Bas, l'Allemagne et l'Espagne. Créée en 1965, la SEAMEO est une organisation intergouvernementale régionale composée des dix pays membres de l'ASEAN (Brunei-Darussalam, Cambodge, Indonésie, Laos, Malaisie, Myanmar, Philippines, Singapour, Thaïlande, Vietnam) et de Timor-Leste. Elle a pour but de promouvoir la coopération régionale dans les domaines de l'éducation, de la science et de la culture.

À vrai dire



Saoudi El Amalki

Le coup de feu des Starting-blocks

La saison estivale s'annonce si palpitante, au grand bonheur des tous les opérateurs touristiques : les hôteliers, les voyageurs, les restaurateurs, les bazaristes et autres, depuis que notre pays a réouvert l'espace céleste. Ces professionnels qui ont vécu de tristes moments de cauchemar, pendant plus de quinze mois d'affilée, se mettent à dépoussiérer leurs produits en longue hibernation de marmotte. Après l'impulsion incitatrice lancée par le Souverain, relative au credo baisser du dispositif tarifaire au transport aérien et maritime, suivi également de la réduction de 50% du ferroviaire, l'accueil aux structures hôtelières enchaîne avec le même esprit solidaire à l'adresse des MRE qui affluent en trombe sur les régions du territoire national. L'opération « Welcom Back », mise en avant par l'ONMT au bel aéroport de la cité ocre est en passe de se ragailardir les esprits pour une reprise à la fois prudente et tonitruante. L'assaut fulgurant auquel est soumis, à présent le sol national dépasse toutes les prévisions, en vertu de ces motivations substantielles en faveur de nos compatriotes dont les contraintes pandémiques ont fortement empoigné la nostalgie du bercail. Au-delà de son caractère purement émotionnel, le retour à la patrie de millions de marocains du monde incarne, à point nommé, la relance du secteur, en préparation de la saison hivernale qui s'en suivra, avec plutôt des visiteurs de divers marchés émetteurs de la planète. On retiendra au passage, que la mobilisation de toutes les composantes du tourisme, institutionnel, promoteur et associatif, finit toujours par payer, surtout quand le devoir national, mis pleinement à rude épreuve, s'y mêle à souhait. Cette fois encore, la sollicitude paternelle du Monarque envers les RME et, partant, le tourisme national, a ravivé aussi bien le sentiment d'appartenance à la mère-patrie que le redressement du tourisme, cruellement affecté et endolori par la crise virale. C'est dire combien il est loisible que l'implication Royale effective dans l'essor du domaine, comme nous l'avons réitéré à maintes reprises, soit vivement souhaitée, tel que concrétisée dans d'autres secteurs vitaux, notamment les énergies renouvelables, l'industrie de l'automobile, les grands chantiers... Il est déplorable que, jusqu'ici, la stratégie du tourisme capitule, au fil des ans, depuis le fiasco du plan azur aux divers échecs en termes de gouvernance et de créativité. Notre pays renferme un potentiel énorme en matière de Produit, de Naturel, de Compétence, de Stabilité, de Sécurité et d'Infrastructures. Il est vraiment insensé de s'en trouver avec des miettes en ce qui concerne les arrivées et nuitées dans nos destinations, pourtant très prisées dans le monde entier. Il y a certainement anguille sous roche sur ce dilemme à en découdre les soubassements. Seule, l'entrée en lice de Sa Majesté dans ce secteur névralgique et porteur, mais vachement déficitaire, serait à même de mettre de l'ordre, de la rigueur, du sérieux, de l'intégrité, de l'équité et du savoir-faire dans tous ses segments.

La plateforme numérique dédiée aux MRE

Daki : « des moyens de communication modernes au profit d'une catégorie importante de Marocains »

La création d'une plateforme numérique dédiée aux Marocains résidant à l'étranger (MRE) vise à déployer des moyens de communication modernes pour servir les questions d'une "catégorie importante" de Marocains, a souligné le Procureur général du Roi près la Cour de Cassation, président du Ministère Public, El Hassan Daki.

"Cette initiative importante tend à déployer des moyens de communication modernes afin de servir les questions d'une catégorie importante de nos citoyens qui ne manquent pas de rejoindre leur pays à chaque fois que l'occasion se présente en vue de consolider leur lien avec la Mère-Patrie", a indiqué M. Daki dans allocution lue en son nom par le secrétaire général de la présidence du Ministère public, Hicham Balaoui, lors du lancement officiel de la plateforme numérique de services juridiques et judiciaires à distance au profit des MRE.

Il a relevé que "le choix d'aller vivre loin de la patrie peut être dicté par de nombreux besoins et objectifs nobles, tels que la quête du savoir, la recherche du travail et l'amélioration des conditions de vie, mais cette option reste difficile et liée à de multiples contraintes et difficultés réelles et à caractère juridique, notamment le problème des conflits de lois du fait de la présence de personnes dans un pays étranger et dans une situation où le principe de territorialité des lois trouve un large champ d'application".

Or, de nombreux Marocains du monde sont malheureusement confrontés à certains problèmes qui les obligent à recourir à la justice afin de demander réparation, porter plainte ou demander conseil, "ce qui nous ramène tous à

fournir les mécanismes nécessaires pour répondre à leurs besoins, les orienter et les conseiller, et ce à travers des moyens logistiques de pointe et des ressources humaines qualifiées, a-t-il indiqué.

Il a, en outre, rappelé que l'intérêt que porte le Ministère public aux "MRE et à leurs questions n'est pas récent. Il s'agit d'une préoccupation qui nous accompagne depuis la mise en place de ses structures et l'instauration de ses fondements", notant qu'il a été procédé à la création d'une unité spécialisée pour la réception des plaintes des MRE, dotée de cadres humains qualifiés et de moyens techniques adaptés aux exigences de la digitalisation et à la prestation de services à distance.

"Il a également été procédé, selon M. Daki, au lancement du Portail national des réclamations qui a contribué à fournir un service distingué et efficace aux MRE et aux étrangers résidant au Maroc, outre la mise en place d'un e-mail pour recevoir plaintes et doléances, qui a connu une grande affluence, en plus de lignes téléphoniques ouvertes aux appels internes et externes, ajoutant que ce dispositif a permis de fournir des réponses à de multiples demandes de renseignements 24h/24.

L'implication du Ministère public dans la démarche de servir les intérêts des MRE, a-t-il dit, n'est pas considérée comme un travail saisonnier mais s'inscrit plutôt "parmi les préoccupations quotidiennes que nous tenons à accompagner et à promouvoir à chaque occasion. Or, cette période de l'année qui coïncide avec l'opération de transit des MRE nous incite à redoubler d'efforts et de veiller incessamment à répondre au mieux à leurs besoins".

Dans ce cadre, une circulaire conjointe a été publiée le 14 juin dernier, signée par le Premier Président de la Cour de Cassation, le Président délégué du Conseil supérieur du Pouvoir judiciaire, le Procureur général du Roi près la Cour de Cassation, le Président délégué du Conseil supérieur du Pouvoir judiciaire, le Procureur général du Roi près la Cour de Cassation, président du Ministère Public et le ministre de la Justice.

En vertu de cette circulaire, "il a été décidé de créer une cellule centrale dirigée par le Ministère public pour prendre en charge le processus d'accueil des MRE afin de traiter leurs demandes et étudier leurs plaintes et doléances liées au domaine de la justice dans les différents ministères publics, a relevé M. Daki.

Dans le même contexte, des cellules régionales ont été créées au niveau des cours d'appel et des cellules locales au niveau des tribunaux de première instance, comprenant dans leur composition le juge d'instruction, les magistrats du ministère public et les fonctionnaires ayant les qualifications appropriées, notamment la capacité d'écoute. "La limitation temporaire de la liberté de circulation des personnes imposée par l'épidémie de Covid-19 qui a empêché les MRE de rejoindre leur pays au cours de l'année dernière a fait l'objet d'un geste humanitaire Royal qui incarne la Haute bienveillance dont le Souverain ne cesse d'entourer les MRE afin de faciliter les chemins du retour cette année, ce qui traduit le souci de Sa Majesté de réunir et de rapprocher les Marocains où qu'ils soient", a-t-il affirmé.

A cet égard, le Procureur Général du Roi près la Cour de Cassation, Président du ministère public, a félicité le

Ministère Délégué Chargé des MRE pour la création de la plateforme numérique de services juridiques et judiciaires à distance au profit des MRE, "qui s'inscrit dans le cadre de l'amélioration des services rendus à cette catégorie importante de citoyens, que le Souverain ne cesse d'entourer de Sa Haute bienveillance".

Dans ce contexte, M. Daki a évoqué un extrait du discours royal à l'occasion du 30ème anniversaire de la marche verte, dans lequel le Souverain souligne : "A cet égard, Nous nous félicitons du rôle efficace de notre communauté résidant à l'étranger, que Nous considérons comme un atout majeur pour le Maroc nouveau. Mieux encore, Nous la voyons à l'avant-garde des acteurs, qui tout en restant fermement attachés à leur identité marocaine authentique, se sont voués avec une totale sincérité au développement de notre pays et à la défense de son intégrité territoriale et de son rayonnement international". Le ministre délégué chargé des MRE a lancé, ce mercredi, une plateforme numérique offrant des services juridiques et judiciaires à distance au profit des MRE, devant couvrir la période allant du 15 juin au 15 septembre 2021. Réalisée en collaboration avec le ministère de la Justice, le Conseil supérieur du pouvoir judiciaire (CSPJ), la présidence du Ministère public et l'Agence du développement digital (ADD), cette plateforme a été initiée dans le cadre de la Haute sollicitude dont SM le Roi Mohammed VI entoure les MRE, en vue de préserver leurs intérêts et consolider leurs liens avec la Mère-Patrie, et intervient dans le sillage du chantier de la digitalisation des prestations offertes à cette catégorie, selon un communiqué du ministre délégué.

Droits de l'Homme

C24 : des pétitionnaires alertent sur la situation désastreuse à Tindouf

« A l'occasion de la réunion du Comité du 24 des Nations-Unies, qui se tient à New York, plusieurs pétitionnaires ont attiré l'attention des membres de cette instance sur la « situation désastreuse » des droits de l'Homme dans les camps de Tindouf, où les milices du polsario commettent des crimes et des violations flagrantes en toute impunité. »

Prenant la parole à cette occasion, Mme Touria Hmyen, de l'Association pour la liberté des femmes séquestrées dans les camps de Tindouf, a mis en évidence « les conditions épouvantables » des populations retenus dans ces camps, qui « se voient refuser la protection internationale pour la pleine jouissance de leurs droits ». « Il est très important de rappeler que le « polsario » s'est vu déléguer, par le pays hôte, l'autorité sur une partie de son territoire, en violation de la Convention de 1951 relative au statut des réfugiés et de ses Protocoles de 1967 » et autres instruments internationaux des droits de l'homme, a-t-elle souligné. Mme Hmyen a ainsi déploré que cette situation exceptionnelle au regard du droit international humanitaire, permet au « polsario » de perpétrer des violations systématiques des droits humains dans les camps de Tindouf, afin d'écraser toute contestation de sa prétendue légitimité, dénonçant les détentions arbitraires, les enlèvements et les tortures perpétrés dans ces camps. De son côté, M. Mohamed El Issaoui, de l'Organisation pour la fin des violations des droits de l'Homme dans les camps de Tindouf, a dénoncé l'enrôlement des enfants de ces camps dans les milices armées du polsario en violation des principes des droits de l'homme. « Les mercenaires du polsario exploitent les personnes les plus vulnérables, comme des enfants soldats, abusent leur innocence à travers des campagnes de propagande et

d'endoctrinement et les séparent de leurs parents », a-t-il déploré. « Quel avenir attend ces enfants, victimes du polsario, qui ont été endoctrinés et entraînés militairement dès l'âge de 5 et 6 ans ? Comment vont-ils surmonter la souffrance psychologique, le stress post-traumatique, la dépression et l'anxiété ? », s'est-il encore demandé devant les membres du Comité. Le pétitionnaire a alerté le C24 que les camps de Tindouf sont devenus une plaque tournante du trafic d'armes vers le Sahel et du soutien aux groupes terroristes, ajoutant que le polsario adhère à « une dynamique de radicalisation au sein de la nébuleuse des groupes armés terroristes dans la région sahélo-saharienne ». Comme d'autres acteurs armés non étatiques, le polsario compte des membres qui ont créé des organisations terroristes ou qui ayant rejoint des groupes terroristes existants, ce qui en fait « l'une des principales menaces à la sécurité dans la bande sahélo-saharienne et du pourtour méditerranéen, et un danger imminent pour l'ensemble de la région », averti le pétitionnaire. Pour sa part, Khalid Bendriss de l'Association de soutien à l'initiative marocaine d'autonomie, a fustigé l'absence de recensement des populations des camps de Tindouf depuis près d'un demi-siècle. « Les camps de Tindouf restent une exception singulière et un cas atypique dans le monde humanitaire », a-t-il noté, rappelant qu'un recensement du HCR et l'enregistrement de la population de ces camps n'ont jamais été effectués.



« Depuis près d'un demi-siècle, le pays hôte et le polsario refusent systématiquement et catégoriquement les demandes du HCR de procéder à un recensement des populations des camps de Tindouf », s'est-il indigné, tout

en dénonçant le détournement systématique, en toute impunité, de l'aide humanitaire destinée à la population de ces camps par les dirigeants du polsario pour leur enrichissement personnel.

Selon lui, cette situation a été perpétuée par le refus d'autoriser la conduite d'un recensement dirigé par le HCR des séquestrés des camps de Tindouf, au mépris des résolutions adoptées par le Conseil de sécurité.

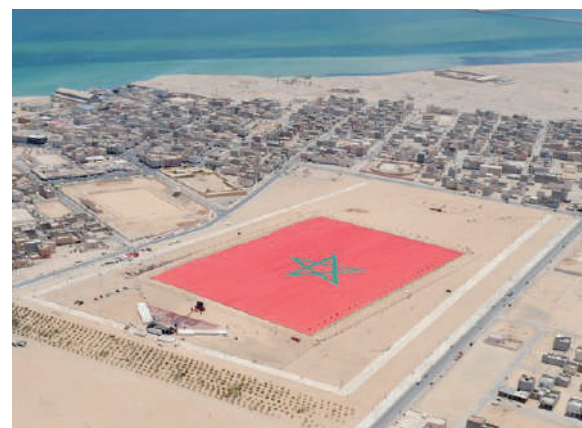
Pleins soutiens à l'initiative d'autonomie au Sahara marocain

Le Comité des 24 des Nations Unies, dont la réunion SE TIENT du 14 au 25 juin 2021 à New York, a été l'occasion pour de nombreux pays de réaffirmer leur soutien au Maroc et à sa cause nationale. Après de nombreux pays qui sont montés au créneau, pour exprimer, de nouveau, leur adhésion à la démarche du Maroc. Nous donnons ci-après la synthèse des interventions du Gabon, de la Gambie, de Saint Lucie, de l'Union des Comores, de la Burkina Fasso, de Djibouti et de la Papouasie-Nouvelle-Guinée.

Gabon : adhésion au modèle de développement au Sahara

Le Gabon a exprimé, devant le Comité des 24 des Nations-Unies, « son plein soutien » à l'initiative d'autonomie présentée par le Maroc comme solution de compromis à la question du Sahara marocain, soulignant que cette approche est en conformité avec le droit international, la Charte des Nations-Unies et les résolutions successives adoptées en la matière par le Conseil de sécurité et l'Assemblée générale depuis 2007. A cet effet, « nous renouvelons notre indéfectible soutien au processus politique mené sous l'égide du Secrétaire général des Nations-Unies en vue de parvenir à une solution réaliste, pragmatique et durable au différend régional sur le Sahara marocain, conformément aux résolutions pertinentes du Conseil de sécurité », a déclaré l'ambassadeur Représentant permanent adjoint du Gabon à l'ONU, Franklin Joachim Makanga. Le Gabon se félicite aussi du processus des tables rondes, avec la participation du Maroc, de l'Algérie, de la Mauritanie et du « polsario », en phase notamment avec la résolution 2548 du Conseil de sécurité d'octobre 2020, a ajouté le diplomate gabonais, tout en appelant le prochain Envoyé personnel du Secrétaire général à s'inscrire dans le prolongement des discussions entamées par son prédécesseur, M. Horst Kohler. « De même, le nouveau Modèle de développement socio-économique du Sahara marocain impulsé par le Maroc depuis 2015, recueille notre pleine adhésion », a fait savoir le diplomate gabonais, précisant que c'est fort de ces progrès significatifs que le Gabon, au même titre que d'autres pays, a ouvert un consulat général au Sahara marocain. M. Makanga a aussi fait part des avancées notables enregistrées par le Maroc dans le domaine des droits de l'Homme, comme cela a été relevé par le Conseil de sécurité dans la résolution 2548. « Il est tout aussi important de relever le strict respect par le Maroc du cessez-le-feu au Sahara, ainsi que son initiative de paix du 13 novembre 2020 visant à assurer la libre circulation dans le passage de Guergarate », a-t-il ajouté, avant d'exprimer la préoccupation du Gabon par les violations des droits fondamentaux dont sont victimes les populations des camps de Tindouf. A cet égard, M. Makanga a indiqué que son pays estime judicieux de procéder à l'enregistrement des populations du camp de Tindouf, conformément au droit international humanitaire, aux recommandations du Secrétaire général de l'ONU ainsi qu'aux résolutions pertinentes du Conseil de sécurité.

Gambie : soutien à la souveraineté et à l'intégrité territoriale du Maroc



Pour sa part, la Gambie a réaffirmé son « plein soutien à la souveraineté et à l'intégrité territoriale du Royaume du Maroc sur tous ses territoires, y compris le Sahara marocain ». « Le gouvernement de la Gambie reconnaît le principe de souveraineté comme une norme internationale fondamentale qui ne peut être ignorée lors du règlement de ce différend. A cet égard, le gouvernement gambien réaffirme son plein soutien à la souveraineté et à l'intégrité territoriale du Royaume du Maroc sur tous ses territoires, y compris le Sahara marocain », a déclaré devant le Comité l'ambassadeur Représentant permanent adjoint de la Gambie à l'ONU, Lamin Faati. A ce propos, il a rappelé que son pays a inauguré, en janvier 2020, un Consulat général au Sahara marocain « conformément à cette norme internationale » de souveraineté des Etats sur leur territoire. Evoquant le contexte de la pandémie de Covid-19, le diplomate gambien a tenu à saluer les efforts entrepris par le Maroc pour étendre la campagne nationale de vaccination à l'ensemble de la population du Sahara en vue de lutter et contrôler la pandémie, soulignant que cet acte louable ne surprend personne « car il ne fait que refléter l'engagement de longue date du Maroc en faveur du développement socio-économique de la région du Sahara ». A cet égard, M. Faati a rappelé « les efforts et les investissements consentis par le Maroc en faveur du développement humain de la population du Sahara, notamment à travers le cadre du Nouveau modèle de développement du Sahara marocain lancé en 2015 ». S'agissant du processus politique, la Gambie a réitéré « son plein soutien au processus politique en cours, sous les auspices du Secrétaire général de l'ONU, visant à forger une solution politique fondée sur le réalisme, le compromis et la persévérance pour résoudre ce différend ». A ce propos, le diplomate a souligné que la Gambie « encourage l'examen favorable de l'initiative d'autonomie présentée par le Royaume du Maroc comme une solution de compromis viable », estimant que cette initiative témoigne « d'une forte volonté de résoudre ce différend régional dans le respect du droit international ». M. FAATI a également émis l'espoir que le prochain séminaire régional du C24 s'appuiera sur les acquis du dernier séminaire présentielle de mai 2019, qui a été marqué par la participation des représentants démocratiquement élus de la région du Sahara, et accélérera le rythme du processus politique pour la résolution de ce différend régional.

Sainte-Lucie se félicite des progrès socio-économiques réalisés au Sahara

De son côté, Sainte-Lucie a exprimé, devant le même Comité, son soutien à l'initiative d'autonomie comme « solution de compromis » à la question du Sahara marocain. L'initiative marocaine d'autonomie est « conforme au droit international, à la Charte de l'ONU et aux résolutions du Conseil de sécurité et de l'Assemblée générale », a tenu à rappeler l'ambassadeur Représentant permanent de Sainte-Lucie à l'ONU, Cosmos Richardson, « Nous nous félicitons également des progrès réalisés en matière de développement socio-économique au Sahara dernièrement grâce aux initiatives du Royaume du Maroc, en particulier le nouveau Modèle de développement qui est axé sur l'élément humain, ainsi que l'accent mis sur la promotion et la protection des droits de l'Homme », a souligné l'ambassadeur. La délégation de Sainte-Lucie a aussi relevé le « changement de dynamique sur le terrain », notant qu'en plus de la récente reconnaissance par les États-Unis d'Amérique de la pleine souveraineté du Maroc sur son Sahara, un nombre croissant de pays ont inauguré des Consultats dans la région du Sahara. Et de souligner à cet égard le potentiel de développement économique et social de ces provinces, au profit de la population du Sahara.

Union des Comores : l'autonomie est la solution de compromis

A son tour, l'Union des Comores a affirmé, devant le Comité des 24 des Nations-Unies, être « convaincue » que l'initiative d'autonomie présentée par le Maroc, qui est conforme au droit international et à la Charte des Nations Unies, est « la solution de compromis » au différend régional sur le Sahara marocain. « L'Union des Comores saisit cette opportunité pour saluer les investissements louables, menés par le Royaume du Maroc au Sahara, dans le cadre du modèle de développement du Sahara, lancé en 2015 », a déclaré l'ambassadeur Représentant permanent de l'Union des Comores à l'ONU, Chanfi Issmail. Ce modèle a permis notamment d'autonomiser les populations du Sahara marocain et d'y élever les Indices de développement humain, s'est-il félicité. Il a également salué les « réalisations majeures du Maroc, dans la lutte contre la pandémie de la Covid-19 au Sahara marocain, relevant que la campagne de vaccination en cours a permis un large accès des populations au vaccin anti-COVID. « C'est pour appuyer les autorités du Royaume du Maroc, pays frère, dans leurs efforts soutenus, d'ouverture de cette région, que le gouvernement de mon pays a pris la décision d'ouvrir un consulat général à Laâyoune, le 18 décembre 2019 », a déclaré l'ambassadeur, tout en se réjouissant de l'inauguration, par la suite, de plusieurs autres représentations consulaires dans cette région, ce qui est « un élan indéniable de soutien au processus politique en cours ».

Burkina Faso : des investissements consentis par le Maroc en faveur des populations du Sahara

Le Burkina Faso a salué, pour sa part, les investissements consen-

tis par le Maroc en faveur des populations du Sahara marocain dans le cadre du nouveau Modèle de développement lancé en 2015 qui a permis d'autonomiser les habitants de cette région et d'y élever les indices de développement humain. Dans son intervention, l'ambassadeur Représentant permanent du Burkina Faso à l'ONU, Eric Tiare, a souligné que son pays « félicite le Maroc pour les efforts et réalisations dans le cadre de la lutte contre la pandémie de la Covid 19, notamment à travers la campagne de vaccination qui a permis un large accès des populations au vaccin anti-Covid », y compris dans la région du Sahara marocain.

Il a aussi affirmé que le Burkina Faso réaffirme son soutien à l'initiative marocaine d'autonomie, pour laquelle le Conseil de Sécurité s'est félicité des efforts sérieux et crédibles du Maroc, estimant qu'elle constitue « une alternative crédible et réaliste dans le dénouement de ce différend ».

Djibouti : « une excellente base » pour une solution négociée

Le Djibouti, lui aussi, a affirmé, devant le Comité des 24, que l'initiative marocaine d'autonomie est « une excellente base de discussion pour aboutir à une solution négociée » au différend régional autour du Sahara marocain. Intervenant devant le Comité, le représentant de Djibouti à cette réunion a également « applaudi et salué » les efforts « sérieux et crédibles » consentis par le Maroc dans le cadre de l'initiative d'autonomie. « Cette initiative, qui est conforme aux principes du droit international, de la charte des Nations Unies ainsi qu'aux résolutions pertinentes du Conseil de sécurité et de l'Assemblée générale de l'ONU, constitue une excellente base de discussion pour aboutir à une solution négociée de ce différend », a souligné le diplomate djiboutien. Il a également rappelé que depuis février 2020, la République de Djibouti, dans le cadre du renforcement des relations d'amitié et de coopération avec le Royaume, a établi un Consulat général opérationnel à Dakhla.

Papouasie-Nouvelle-Guinée : l'initiative « méritoire » d'autonomie

Enfin, la Papouasie-Nouvelle-Guinée a salué, devant le Comité des 24 des Nations-Unies, l'initiative « méritoire » d'autonomie présentée par le Maroc en vue d'une solution à la question du Sahara. S'exprimant devant le Comité, le représentant de la Papouasie-Nouvelle-Guinée a affirmé que son pays était « encouragé par le processus politique sous l'égide du Secrétaire général de l'ONU et les résolutions pertinentes du Conseil de sécurité, ainsi que l'initiative d'autonomie méritoire présentée par le Maroc, pour parvenir à une solution politique réaliste, pragmatique, et durable sur la base du compromis entre toutes les parties ». A cet égard, il a salué le processus des tables rondes entre l'Algérie, le Maroc, la Mauritanie et le polsario, tout en appelant à un dialogue « sincère et cohérent » dans l'esprit des résolutions pertinentes du Conseil de sécurité, y compris la 2548. De même, le représentant de la Papouasie-Nouvelle-Guinée a appelé à la préservation et la promotion de la paix et la sécurité dans la région, afin d'y encourager les efforts de développement durable.

Visite à Rabat du président de l'Assemblée nationale de Serbie

Promouvoir les « très bonnes relations » entre les deux pays

Le président de l'Assemblée nationale de Serbie, Ivica Dačić, qui effectue une visite dans le Royaume à la tête d'une importante délégation parlementaire, a eu, mercredi à Rabat, d'importants entretiens avec plusieurs responsables marocains, notamment avec le chef du gouvernement, les présidents des deux Chambres du Parlement et avec le ministre des Affaires étrangères, de la Coopération africaine et des Marocains résidant à l'étranger.

La coopération politique, économique et parlementaire était aux différents menus des rencontres du haut responsable serbe. Synthèse.

Lors de l'entrevue avec Saad Dine El Otmani, les deux parties se sont félicitées de la qualité des relations d'amitié unissant le Royaume du Maroc et la République de Serbie et du niveau de coordination sur les plans bilatéral et régional, ainsi qu'au sein des différents fora internationaux, indique un communiqué du Département du Chef du gouvernement.

Les deux parties ont, à cette occasion, salué l'attachement des deux pays à plusieurs valeurs communes, à leur tête le respect de la souveraineté et de l'intégrité territoriale des États.

Dans ce sens, M. Dačić a exprimé la gratitude de son pays pour le soutien du Maroc à l'unité de la Serbie, et réaffirmé la position de Belgrade soutenant l'intégrité territoriale du Royaume, souligne le communiqué.

Les deux responsables ont, par ailleurs, examiné les perspectives de renforcement de la coopération bilatérale et d'intensification des échanges commerciaux, afin de les hisser au niveau des relations politiques entre les deux pays, en développant des partenariats fructueux entre les opérateurs économiques marocains et serbes et en tirant profit des importantes opportunités d'investissement offertes notamment par les économies des deux pays et leurs positions géographiques stratégiques.

Ils ont, en outre, souligné, lors de cette rencontre qui s'est déroulée en présence des membres de la délégation serbe, le rôle majeur que jouent les institutions législatives dans le raffermissement des relations bilatérales à différents niveaux et dans la consolidation des liens d'amitié et d'entente entre les deux pays, conclut la même source.



La promotion des relations bilatérales au menu des entretiens de M. Bourita avec le président de l'Assemblée nationale de Serbie



Le ministre des Affaires étrangères, de la Coopération africaine et des Marocains résidant à l'étranger, Nasser Bourita, s'est entretenu, mercredi à Rabat, avec le président de l'Assemblée nationale de Serbie, Ivica Dačić.

Lors de cette entrevue, les deux parties ont mis en avant les relations historiques unissant les deux pays et évoqué les moyens de les promouvoir davantage, à travers la tenue d'une commission et d'un Forum économiques. Dans une déclaration à la presse à l'issue de cet entretien, M. Dačić a indiqué que sa visite au Maroc intervient dans le cadre du renforcement des "très bonnes relations" entre les deux pays.

"Je me trouve ici au Maroc en compagnie des membres de la délégation parlementaire afin d'apporter notre contribution au renforcement de nos très bonnes relations", a-t-il dit, se félicitant des liens historiques très solides

entre la Serbie et le Royaume.

Le président de l'Assemblée nationale de Serbie a rappelé le rôle de son pays et du Maroc dans la création du Mouvement des Non-alignés (MNA) qui célébrera en septembre prochain son 60ème anniversaire.

M. Dačić a, par ailleurs, réitéré le soutien de la Serbie à l'intégrité territoriale du Royaume. "Nous soutenons le principe de l'unité territoriale du Maroc. Nous sommes des amis et nous continuerons cette solidarité ainsi que notre soutien mutuel", a-t-il assuré.

De son côté, M. Bourita a mis en relief le développement qu'ont connu les relations bilatérales au cours des dernières années, soulignant que ces relations "se sont développées à tous les niveaux". Le Maroc est "un partenaire essentiel de la Serbie sur le continent africain", a-t-il affirmé, faisant savoir que les deux parties ont conve-

nu de la tenue avant la fin de l'année de la commission économique. Il a aussi rappelé que Rabat et Belgrade avaient convenu de la tenue d'un forum économique lors de la visite effectuée en mai dernier par son homologue serbe, Nicola Selakovic. M. Bourita a, en outre, mis en avant le rôle du Parlement serbe dans le renforcement des relations historiques solides qui couvrent tous les domaines. "Les relations d'aujourd'hui ne cessent de se développer à la faveur des valeurs partagées et des intérêts communs des deux pays, notamment pour ce qui est de la défense de l'unité et de l'intégrité territoriale", a conclu le ministre. Le président de l'Assemblée nationale de Serbie était accompagné, lors de cet entretien, notamment du vice-président de l'institution législative, Muamer Zukorlić, et de la présidente du groupe d'amitié parlementaire Serbie-Maroc, Tamara Pilipovic.

Entretiens avec les présidents des deux Chambres du parlement

L'intégrité territoriale ne peut faire l'objet de chantage

Le Maroc et la Serbie peuvent établir des partenariats économiques tridimensionnels orientés vers le développement du continent africain, a souligné, mercredi à Rabat, le président de la Chambre des Représentants, Habib El Malki.

A la faveur de leur place géostratégique, le Maroc et la Serbie peuvent construire des partenariats économiques tridimensionnels orientés vers le développement du continent africain, a indiqué M. El Malki lors de ses entretiens avec le président de l'Assemblée nationale de Serbie, Ivica Dačić, mettant en avant l'importance de diversifier et de développer les domaines de coopération entre les deux pays.

A cette occasion, M. El Malki a indiqué que le Maroc, sous la conduite de Sa Majesté le Roi Mohammed VI, considère la coopération sud-sud comme un choix stratégique, selon un communiqué de la première chambre.

Il a noté que le Maroc a toujours été en faveur de l'intégrité territoriale de la Serbie. Il s'est félicité, par la même, de la position de la Serbie en faveur de l'intégrité territoriale du Royaume.

Le président de la Chambre des représentants a, par ailleurs, relevé que le Mouvement des non-alignés peut encore contribuer au renforcement de la paix et de la sécurité mondiales et à la défense des intérêts des pays du Sud dans un "monde multipolaire", proposant la tenue d'une réunion parlementaire internationale pour examiner les perspectives de coopération entre les États membres du mouvement. Pour sa part, le président de l'Assemblée nationale

serbe a souligné que la coopération parlementaire entre les deux institutions est un pilier fondamental pour la consolidation des relations entre le Maroc et la Serbie dans divers domaines, saluant l'amitié distinguée de longue date unissant les deux pays et peuples.

Il a rappelé à cet égard que le Maroc, sous la direction de feu SM le Roi Hassan II, fut l'un des fondateurs du Mouvement des non-alignés, dont la Serbie accueillera cette année les cérémonies pour célébrer le 60ème anniversaire de sa création, se félicitant de la place importante qu'occupe le Royaume dans la scène internationale.

"Le Maroc est un pays important, considéré comme un pilier de stabilité et de développement dans la région", a-t-il fait savoir.

Le Président de l'Assemblée nationale de la République de Serbie a, en outre, réitéré l'appui de son pays au plan d'autonomie marocain en tant que solution au conflit artificiel autour du Sahara marocain, relevant que l'intégrité territoriale du Royaume est "une question cruciale".

Le président de l'Assemblée nationale de Serbie, Ivica Dačić a réitéré, mercredi à Rabat, la position de son pays soutenant l'intégrité territoriale du Royaume.

"La Serbie qui refuse l'atteinte à son intégrité territoriale, refuse également l'atteinte à l'intégrité territoriale du Maroc", a souligné M. Dačić lors de ses entretiens avec le président de la Chambre des conseillers, Hakim Benchamach, relevant que cette question ne peut faire l'objet de chantage. M. Dačić a, à cet égard, évoqué les opportunités



prometteuses qu'offre le Maroc à la faveur de sa position géostratégique, dans la perspective d'établir un partenariat mutuellement bénéfique. Pour sa part, M. Benchamach a affirmé que la convergence de vues au sujet de l'intégrité territoriale des deux pays ouvrira la voie à l'établissement de partenariats dans plusieurs domaines, au renforcement de la coopération bilatérale et à la prospection des opportunités offertes pour renforcer les liens économiques et culturels.

Il a mis en avant les relations historiques séculaires unissant les deux pays, rappelant la célébration en mai dernier du 65ème anniversaire de l'établissement des relations diplomatiques bilatérales. Le président de la Chambre des conseillers a rappelé le rôle de feu SM Hassan II et de l'ancien président yougoslave Josip Tito dans la création du mouvement des Non-alignés (MNA), ainsi que du rôle des deux pays dans la libération de certains États africains de l'occupation.

Plasturgie

Le « Made in Morocco », un enjeu clé pour accélérer l'investissement

« Le « Made in Morocco » constitue un enjeu majeur pour booster l'investissement dans le secteur de la plasturgie, a affirmé, mercredi à Casablanca, le président de la Confédération générale des entreprises du Maroc (CGEM), Chakib Alj. »

S'exprimant lors de la 9ème édition du Forum-Exposition internationale de la Plasturgie, organisée par la Fédération Marocaine de la Plasturgie (FMP) sous le thème "la plasturgie marocaine: relance post crise sanitaire, souveraineté industrielle et économie circulaire", M. Alj a indiqué que "la valorisation du +Made in Morocco+ représente un enjeu clé pour accélérer l'investissement et la création d'emploi dans le secteur de la plasturgie". La plasturgie, a-t-il fait remarquer, fait face depuis des années à plusieurs défis qu'il faut relever rapidement afin de permettre au secteur de saisir pleinement les opportunités liées au Covid-19, de monter en puissance et de gagner en compétitivité, relevant que l'absence de la préférence nationale est "un premier challenge".

"L'avantage de la préférence nationale dans les marchés publics devrait bénéficier au produit "Made in Morocco" et non au fournisseur importateur installé au Maroc, a-t-il dit, notant que la faible protection du marché local contre la concurrence des importations étrangères de la majorité des produits plastiques fait aussi que le développement de la plasturgie profite plus à l'importateur qu'à l'industriel.

Le président de la CGEM a, en outre, mis l'accent sur l'importance d'opérationnaliser les synergies entre écosystèmes indus-



triels déjà existants et futurs. "L'objectif étant de sensibiliser et d'inciter les grands acheteurs et donneurs d'ordres marocains à s'approvisionner en produits +Made in Morocco+, en vue de substituer les importations du Maroc en produits plastiques finis", a précisé M. Alj à cet effet. Il a également souligné, lors de cet événement tenu en mode hybride, la nécessité de consolider les acquis actuels, de conti-

nuer à œuvrer pour un cadre juridique fiscal et réglementaire adéquat et de profiter de la relance post-covid-19 pour gagner en compétitivité, en misant davantage dans la recherche et le développement et l'innovation, dans la décarbonisation et dans la formation du capital humain en vue de permettre à la plasturgie au Maroc d'atteindre son plein potentiel.

Il a, de même, noté que la plasturgie est une industrie où les acteurs économiques du Royaume ont développé un savoir-faire remarquable et qui connaît une croissance soutenue, relevant que celle-ci connaît une croissance soutenue, avec 28 milliards de dirhams (MMDH) de chiffre d'affaires.

Et de constater que "malgré l'ampleur de la crise, l'industrie du plastique a montré

une grande résilience couplée à une capacité d'adaptation salutaire".

Le président de la Fédération Marocaine de la Plasturgie (FMP), Hicham El Haid a, pour sa part, relevé que la plasturgie génère 75.000 emplois directs et 350.000 emplois indirects, faisant savoir que 750.000 tonnes de produits de matières premières plastique sont transformés, dont 70.000 produites localement, par l'industrie nationale.

Haid a également noté que l'écosystème de la plasturgie est en évolution permanente et regorge de potentialités importantes à développer, relevant que le secteur est conçu à même d'encourager les entreprises à créer davantage d'emploi.

De son côté, le directeur général de l'industrie au ministère de l'Industrie, du Commerce et de l'Economie verte et numérique, Ali Seddiki, a relevé que le secteur de la plasturgie est un secteur extrêmement important pour le Royaume, notant que celui-ci fait partie des premiers secteurs structurés en écosystème.

Il a, de même, indiqué que les enjeux aujourd'hui sont ceux de l'intégration de cet écosystème avec les métiers d'avenir, à savoir l'automobile et l'aéronautique, soulignant l'importance de créer davantage de produits technologiques et techniques en lien notamment avec le travail réalisé sur les exportations marocaines.

TPME

Appel à la mise en place d'un financement structuré

Les participants à un webinaire dédié à l'accompagnement des TPME ont appelé à la mise en place d'un financement structuré adapté au cycle d'exploitation de l'entreprise.

Intervenant lors de ce webinaire organisé mercredi par la Chambre de commerce suisse au Maroc (CCSM) sous le thème "Économie inclusive: quelles lignes de financement pour accompagner les TPME ?", le vice-président de la Confédération générale des entreprises du Maroc (CGEM) Mohamed Talal, a souligné qu'il faut penser à un financement structuré qui permettrait à l'entreprise d'avoir des ratios bancaires pour financer leur exploitation.

"Toutes les TPME sont en train de repenser leur modèle économique et de production, en s'ouvrant sur de nouveaux marchés", a-t-il fait observer, ajoutant que les entreprises ont compris qu'elles devraient être agiles et réactives pour faire face aux imprévus et accompagner la transformation digitale qui s'accélère rapidement. Et de rappeler que l'entreprise marocaine a traversé des périodes très difficiles lors de la crise de covid-19, vu qu'elle était dans l'obligation de payer des charges non-productrices de valeurs et de richesse.

A cet égard, il a mis l'accent sur les outils mis en place pour accompagner les entreprises en période de crise, à travers "DAMAN OXYGENE" et "DAMAN

RELANCE", qui ont aidé les entreprises notamment en termes de trésorerie.

Or, "DAMAN OXYGENE" est considéré comme une dette non productrice de valeur, estime M. Talal, notant qu'il va falloir l'absorber et trouver des solutions de financement dans le futur pour "éponger cette dette".

De son côté, le Directeur Général de Maroc PME, Brahim Arjidal, a indiqué que l'agence a mis en place un programme d'appui à 77 projets d'investissement liés à la fabrication des équipements utilisés dans la lutte contre la pandémie du covid-19.

Ces projets, d'un montant d'investissement global de 544 millions de dirhams, ont permis de créer 4.325 emplois, dont 2.366 emplois directs, a précisé M. Arjidal, notant que ces projets ont concerné plusieurs activités, dont la production des masques, filtres et gels hydroalcooliques ont couvert 9 régions du Maroc.

Il a également souligné qu'une offre de conseil et expertise technique pour accompagner le déploiement des plans de relance des TPME a été mise en place, permettant d'accompagner 624 projets et couvrant plusieurs aspects.

Il s'agit de l'optimisation de la production et de la supply chain, la transformation numérique de l'entreprise, la sécurisation et développement des ventes, la gestion

des liquidités et financement en plus d'un plan de relance et gestion des risques.

M. Arjidal a, en outre, fait part de la reconfiguration des programmes actuels "Mouwakaba" et "Istitmar" avec des offres plus avantageuses, notamment par des conditions d'accès et de paiement simplifiées. Pour sa part, le Principal Manager, advice for small businesses "BERD", Rachid El Amrani, a fait savoir que la BERD dispose d'un programme d'accompagnement et d'appui aux entreprises qui accompagne une centaine d'entreprises par an au Maroc.

Cette période difficile de covid-19 a permis aux entreprises de revoir leur stratégie et leur vision, ce qui va leur permettre d'amorcer une nouvelle ère pour l'après covid-19, a-t-il fait remarquer. Il a également souligné que les besoins en matière de prévision de stratégie ont augmenté d'une façon phénoménale durant cette période, faisant part de demandes importantes de la part des entreprises en matière de digitalisation de processus en amont et en aval. Les entreprises se sont également penchées sur l'optimisation et l'amélioration de leur compétitivité par plusieurs canaux, y compris le canal de l'efficacité énergétique, à travers la réduction de la facture énergétique. Par ailleurs, M. El Amrani a indiqué que la BERD a lancé une grande initiative l'année dernière "parc business initiative", regroupant



un ensemble de débats entre des experts nationaux et internationaux autour du business après covid-19, qui seront synthétisés dans un livre blanc avec des recommandations claires et qui sortira au mois de juillet prochain. La Chambre de Commerce Suisse au Maroc (CCSM) est une association à but non lucratif qui œuvre pour le développement et la promotion des relations économiques et commerciales entre la Suisse et le Maroc.

Créée en 1987 et regroupant aujourd'hui plus d'une centaine de membres de différents secteurs d'activités, la CCSM a pour missions le développement des opportunités d'affaires et la promotion des échanges commerciaux entre la Suisse et le Maroc.

Crise de Covid-19

OCDE : investir massivement dans la formation pour rester en phase avec un monde du travail



Les pays doivent intensifier leurs efforts pour donner à tout un chacun la possibilité d'apprendre tout au long de son existence de manière à rester en phase avec un monde du travail en pleine mutation, secoué par la mondialisation et la pandémie de COVID-19, préconise l'OCDE dans un nouveau rapport de publié mardi.

Dans ses Perspectives sur les compétences 2021 – Se former pour la vie –, l'Organisation de coopération et développement économiques souligne que les pouvoirs publics devraient avoir une action déterminante en faveur d'une formation continue efficace et inclusive, mais qu'il reste encore beaucoup à faire dans ce domaine.

Selon l'organisation internationale basée à Paris, il faudra impérativement qu'une partie des ressources consacrées à la reprise soit dévolue aux programmes de formation tout au long de la vie, lesquels doivent fédérer les principales parties prenantes et viser en priorité les groupes les plus vulnérables, à commencer par les jeunes, et au premier

chef ceux qui sont sans emploi ni formation et sortis du système éducatif, et les actifs dont l'emploi a de fortes chances de changer radicalement.

"Avec la fin de la pandémie, la formation tout au long de la vie doit devenir une réalité pour tout le monde, car la crise a accéléré la transformation, déjà rapide, de notre économie et des besoins de compétences. Aujourd'hui, trop d'adultes ne participent pas à l'apprentissage sur le lieu de travail et la pandémie a encore réduit leurs possibilités de le faire", a déclaré le Secrétaire général de l'OCDE, Mathias Cormann, lors de la présentation du rapport à Paris.

Avant même la pandémie, seuls deux adultes peu qualifiés sur dix se formaient, que ce soit dans un cadre formel ou sur le tas, contre six sur dix parmi ceux qui ont fait de longues études, précise-t-on.

La proportion d'adultes qui déclarent se former varie aussi en fonction des pays: inférieure à 25 % en Grèce, en Italie,

au Mexique et en Turquie, elle excède 55 % au Danemark, en Finlande, en Norvège, en Nouvelle-Zélande et en Suède, explique l'OCDE dans un communiqué.

Il est fort possible, d'autre part, que la pandémie modifie l'attitude des enfants et des jeunes vis-à-vis de l'apprentissage, relève le rapport, notant que les perturbations auxquelles elle a donné lieu dans l'enseignement scolaire classique ont eu comme conséquence que de nombreux enfants n'ont pas acquis toutes les compétences attendues. À brève échéance, la pandémie pourrait faire grossir le nombre des jeunes qui ont abandonné l'école, prévient le rapport.

Pour que davantage de personnes continuent à se former et à mettre à jour leurs compétences, l'OCDE préconise aux pays de privilégier trois grands axes : placer les apprenants au cœur de l'apprentissage, développer des compétences pour la vie et une coordination étroite pour des formations inclusives et de qualité.

Banque de projets

Attijariwafa bank accompagne la relance industrielle

Attijariwafa bank continue sa mobilisation pour soutenir la relance économique, particulièrement à travers la dynamisation de l'investissement dans le secteur industriel, et adopte une approche sectorielle pour un accompagnement efficace et opérationnel des entreprises dans le cadre de la « Banque de projets ».

Ainsi et après l'événement du 14 décembre 2020 marqué par la participation de Moulay Hafid Elalamy, Ministre de l'Industrie, du Commerce et de l'Économie Verte et de Chakib Alj, Président de la CGEM et Mohamed El Kettani, PDG du groupe Attijariwafa bank.

Attijariwafa bank contribue à l'opérationnalisation de l'initiative du Ministère, qui vise à relancer l'investissement et substituer l'importation par la production locale, en organisant une série de workshops sectoriels dédiés à la relance industrielle.

L'objectif de ces workshops est de rapprocher un maximum d'investisseurs et d'opérateurs économiques des opportunités d'investissement et des perspectives de développement identi-



fiées par secteur d'une part, et de les informer sur les dispositifs d'accompagnement étatique et bancaires pour soutenir leurs projets d'autre part.

5 RDV sont programmés du 8 au 22 juin et vont couvrir, respectivement et à raison de 2 workshops par semaine, les industries mécaniques et métallurgiques, les industries électriques et électroniques, les industries chimiques, para-chi-

miques et la plasturgie, les industries agroalimentaires, et les industries du textile.

Chaque workshop réunit un panel interactif d'acteurs concernés par le secteur en question pour apporter à l'audience les éclairages nécessaires et apporter des réponses à ses questionnements, notamment le Ministère de l'Industrie, du Commerce et de l'Économie Verte et Numérique, les fédéra-

tions sectorielles, la Caisse Centrale de Garantie et Maroc PME, aux côtés des hauts responsables d'Attijariwafa bank. La mise en synergie des efforts de ces différents acteurs traduit leur volonté commune d'oeuvrer pour la relance économique du pays afin de rebondir sur l'étape de crise pour s'inscrire dans une ère nouvelle de développement industriel national.

Solutions Maintenance

OCP annonce une alliance avec Boston Consulting Consulting

OCP Maintenance Solutions (OCP-MS), filiale du Groupe OCP spécialisée dans la digitalisation industrielle et la maintenance prédictive signe avec BCG GAMMA, l'entité d'Intelligence Artificielle (IA) et de data science du bureau casablancais de BCG, un partenariat afin de proposer des solutions de transformation avancées dans le secteur de la maintenance et de la digitalisation industrielle pour les acteurs industriels à l'échelle africaine et internationale.

Dans le cadre du développement de ses activités en matière d'opération et maintenance industrielles, OCP MS s'appuiera d'une part sur l'expertise confirmée de BCG GAMMA en science des données et IA appliquée à la maintenance prédictive, l'optimisation des opérations et à la simulation des processus, et d'autre part sur son expérience en conduite de transformation à large échelle. En effet le savoir-faire d'OCP-MS dans le développement des solutions IoT de pointe ayant déjà fait ses preuves, permettra notamment d'améliorer la qualité ainsi que la fiabilité des processus grâce à des systèmes intelligents et en réseau et ce, afin d'étendre ses opportunités commerciales tant au niveau africain qu'international.

A cette occasion Abdenour Jbili, Managing Director de OCP-MS explique que « cette collaboration permettra de proposer une offre globale et unique sur le marché afin de professionnaliser les pratiques industrielles en matière de maintenance 4.0 et d'accompagner les entreprises dans leur transformation digitale ».

Depuis sa création en 2015, BCG GAMMA est devenue une référence en matière de transformation IA de groupes de renommée mondiale, tous secteurs confondus, et développe pour et avec ses clients des solutions basées sur l'IA permettant d'avoir un très fort impact sur leurs résultats. A partir de son hub à Casablanca et à travers cette collaboration, BCG GAMMA s'appuiera sur le savoir-faire d'OCP MS pour la mise en place de produits allant de l'optimisation de la production et des processus, aux solutions en matière de maintenance prédictive. Selon Hamid Maher, Managing Director & Partner, Head of BCG GAMMA for Africa « cette alliance combinera l'expertise industrielle éprouvée de OCP-MS et notre savoir-faire en matière d'IA, pour permettre aux industriels africains de matérialiser des gains de productivité massifs ».

Un investissement de plus de 220 millions de dirhams

AKDITAL inaugure le plus grand hôpital privé du Maroc à El Jadida

« **L'Hôpital Privé d'El Jadida ouvre ses portes officiellement. Le plus grand complexe hospitalier privé du Royaume répondant aux normes internationales parmi les plus strictes. Un hôpital de plus 15 000 mètres carrés. Un investissement de plus de 220 millions de dirhams. Les détails.** »

■ Aya Lankouli

Pour un investissement de plus de 220 millions de dirhams, l'établissement est construit selon des normes hospitalières internationales afin de répondre au mieux aux besoins médicaux et chirurgicaux des patients. L'Hôpital Privé d'El Jadida est la première clinique privée du Maroc et la plus grande structure du Groupe AKDITAL employant plus de 400 collaborateurs.

« Les objectifs du groupe AKDITAL sont la réalisation et l'ouverture de cliniques répondant aux normes internationales et qui couvriraient une bonne partie du territoire national. Notre mission est de faire de l'accessibilité aux soins une priorité en mettant l'accent sur une prise en charge complète du patient », a précisé Dr. Rochdi Talib, PDG du Groupe AKDITAL.

Ce complexe hospitalier est doté d'un total de 220 lits d'hospitalisation, dont 21 lits de soins intensifs. La structure dispose de 25 box de réanimation (10 box de réanimation polyvalente, 4 box de réanimation cardiovascu-

laire et 11 box de réanimation néonatale), 11 blocs opératoires, un centre de radiologie complet (échographie, mammographie, IRM, radio standard et scanner) et un laboratoire d'analyse médicale doté des dernières technologies.

L'Hôpital Privé d'El Jadida dispose également d'une unité de cardiologie chirurgicale et interventionnelle. Cette dernière est consacrée aux actes opératoires sur les cavités et les vaisseaux cardiaques (artères coronaires), sans recours à la chirurgie.

« Nous mettons à disposition de nos établissements, des plateaux techniques modernes et innovants permettant à nos professeurs, médecins et aides-soignants d'exercer dans les meilleures conditions. Chez AKDITAL, le patient est au cœur de notre projet, il est pris en charge de son arrivée à sa sortie et ce, quelle que soit la complexité du cas médical », ajoute-t-il.

L'Hôpital Privé d'El Jadida abrite en son sein également, le Centre International d'Oncologie d'El Jadida. Ce centre spécialisé est doté de deux bunkers de dernière génération qui prodigueront des traitements radiothérapeutiques en plus d'un hôpital de jour dédié aux traitements par chimiothérapie. Il bénéficiera des différents équipements et services que propose ledit hôpital. Le complexe hospitalier possède également des équipements de dernière génération en vue du traitement de tous types de pathologies. Il dispose ainsi de plateaux techniques modernes permettant notamment le traitement des maladies cardio-vasculaires et neurovasculaires.



L'établissement s'est également doté d'un service exclusivement dédié à la stérilisation des instruments chirurgicaux grâce à des autoclaves médicaux qui permettent de dépasser la pression atmosphérique, et donc de porter de l'eau liquide au-delà de 100 °C.

L'Hôpital Privé d'El Jadida est donc un complexe hospitalier d'une superficie totale de 15 181 m2 disposant d'équipements modernes offrant aux professionnels de la santé un écosystème de qualité. La structure offre égale-

ment aux citoyens une prise en charge complète avec une expertise et un accompagnement digne des plus grands hôpitaux du monde.

Le groupe AKDITAL souhaite accélérer la cadence des investissements dans l'objectif de doubler la capacité litière qui passera de 900 lits actuellement à plus de 1 800 à fin 2022. Pour ce faire, ce sont de nombreux hôpitaux privés qui verront le jour dans les prochains mois dans les villes de Tanger, Agadir, Salé et Safi.

EN BREF

» Sound Energy rachète des actifs de Schlumberger au Maroc

La société d'exploration pétrolière et gazière (Sound Energy) a annoncé avoir conclu un accord de vente et d'achat avec Schlumberger Holdings II Limited pour acheter la totalité du capital social émis de Schlumberger Silk Route Services Limited (SSRS). SSRS détient en effet une participation de 27,5% dans les permis d'explora-

tion d'Anoual et du Grand Tendirra dans l'est du Maroc, ainsi qu'une participation indirecte de 27,5% dans la concession de Tendirra. Après la finalisation de l'acquisition, Sound Energy va contrôler des intérêts directs exploités de 75% dans les permis d'exploration et dans la concession de Tendirra.

» Startup : Levée de fonds pour GC Sports

La startup GC Sports, connue pour son application Gymflix et pour son événement sportif le Green Challenge, a réalisé sa première levée de fonds en Seed avec succès. Grâce au programme d'accélération de Southbridge A&I, qui a permis cette levée de fonds de 2 MMAD, la valorisation de GC Sports est portée à 10 MMAD, 10 mois seulement après le lancement de son produit phare Gymflix, ce qui en fait la première sporttech Marocaine

» RCAR est actionnaire de l'OCP

Selon le prospectus de l'émission obligataire de l'OCP, l'Etat marocain détient 94,1% de son capital. Le reliquat est détenu par Infra Maroc Capital (2,98%), Prev Invest SA (1,10%), Société d'Aménagement

et de Développement Vert (0,88%), SOCINVEST (0,82%), et la BCP (0,10%). Infra Maroc Capital et SOCINVEST sont détenues par la BCP tandis que Prev Invest appartient à RCAR.

États-Unis - Russie

Biden et Poutine, jouent l'apaisement



Joe Biden et Vladimir Poutine ont vanté mercredi leurs échanges constructifs lors d'un sommet à Genève, affichant leur volonté d'apaiser les tensions tout en restant avertis en annonces concrètes.

"Il n'y avait aucune animosité (...) C'était une discussion franche et directe", a estimé le président russe à l'issue de la rencontre, tandis que son homologue américain évoquait, lors d'une conférence de presse distincte, une tonalité "positive".

Dans une nette rupture avec les attermolements et les ambiguïtés de son prédécesseur républicain, Donald Trump, le président démocrate a assuré avoir clairement mis en garde l'homme fort du Kremlin, en particulier sur les cyberattaques.

Il a annoncé avoir transmis à son homologue une liste de 16 "infrastructures critiques" (énergie, distribution d'eau...) qui étaient à ses yeux "intouchables". Et assuré que les États-Unis pourraient répondre avec les mêmes armes en cas d'attaque "cyber".

Il a aussi assuré qu'il ne tolérerait pas de "tentatives de déstabilisation de nos élections démocratiques", dans une référence à l'ingérence russe dans l'élection présidentielle de 2016.

Interrogé, alors qu'il avait terminé sa conférence de presse, sur les raisons pour lesquelles il pensait que Poutine allait modifier son comportement, il s'est emporté, assurant n'avoir jamais laissé entendre une chose pareille.

Seul signe un peu concret d'un certain dégel, M. Poutine a indiqué qu'il avait convenu avec M. Biden du retour de leurs ambassadeurs respectifs, rappelés plus tôt cette année pour consultations. Il a aussi jugé qu'un "compromis" sur un échange de prisonniers était possible.

Les deux dirigeants ont par ailleurs évoqué un futur dialogue en matière de "cyber-sécurité", tout en restant cependant évasifs sur ses contours.

Joe Biden ? "Je peux dire que c'est une personne constructive, équilibrée (...) et c'est ce à quoi je m'attendais", a commenté M. Poutine. Vladimir Poutine ? "Il ne cherche pas une Guerre froide avec les États-Unis", a commenté M. Biden.

Mais les deux dirigeants ont aussi échangé quelques piques, par conférences de presse interposées.

S'il a reconnu que les deux hommes avaient évoqué la question des droits humains, Vladimir Poutine s'est aussitôt lancé dans une longue diatribe contre les États-Unis sur ce thème: de l'attaque du Congrès le 6 janvier à un bombardement de civils en Afghanistan en passant par les violences policières à l'encontre de la minorité afro-américaine.

Cette sortie a provoqué, une demi-heure plus tard, une vive réplique du président américain qui a dénoncé des "comparaisons ridicules".

"Poutine est, sans l'ombre d'un doute, toujours Poutine après ce sommet", a souligné dans un tweet Ben Rhodes, ancien proche conseiller de Barack Obama sur les affaires étrangères.

Quand au sort de l'opposant Alexeï Navalny, aujourd'hui emprisonné après avoir failli mourir d'un empoisonnement qu'il accuse le Kremlin d'avoir fomenté, M. Poutine a simplement déclaré: "Cet homme savait qu'il violait la loi en vigueur en Russie".

Joe Biden avait lancé cette semaine un avertissement au sujet de l'opposant. La mort de Navalny "ne ferait que détériorer les relations avec le reste du monde. Et avec moi", a-t-il dit.

Joe Biden avait proposé au début des discussions à son homologue russe des relations plus "prévisibles" entre États-Unis et Russie, estimant que "deux grandes puissances" devaient gérer leurs désaccords de façon "rationnelle". Le premier sommet entre les deux hommes - un peu plus court que prévu - s'est achevé à 17H05 (15H05 GMT) à Genève.

La Maison Blanche revendiquait un double objectif: explorer les voies possibles de coopération et dissuader Poutine de poursuivre ses "activités déstabilisatrices" à travers le monde. "Nous essayons de déterminer où nous avons des intérêts communs et où nous pouvons coopérer. Et quand ce n'est pas le cas, établir une façon prévisible et rationnelle de gérer nos désaccords", a expliqué de son côté le président américain, au début de la discussion.

"Deux grandes puissances", a-t-il ajouté, dans un contraste marqué avec les termes de l'ancien président démocrate Barack Obama qui avait qualifié la Russie de "puissance régionale".

Le président russe peut faire valoir une longue expérience: il a déjà côtoyé quatre autres présidents américains depuis son arrivée au pouvoir fin 1999.

Nombre d'experts s'accordent à dire qu'il avait, avant même la tenue du sommet, obtenu ce qu'il désirait le plus: une rencontre mettant en scène l'importance de la Russie sur la scène mondiale.

Il était prévu que le sommet dure entre quatre et cinq heures, mais les délégations se seront finalement quittées au bout de 3H30 environ. Pour le sénateur républicain Lindsey Graham, les propos du président américain étaient "troublants".

"Je pense que le président Biden a mal évalué à quel point il avait affaire", a-t-il tweeté.

Attendons pour voir

Kim Jong-un déclare la guerre à la K-Pop

■ Nabil El Bousaadi

La **K-Pop**, est ce savant mélange de « dance-pop », « pop ballad », « hip-hop », musique électronique et chant qui, après avoir fait son apparition en Corée du Sud dans les années 1990 avec sa musique addictive, ses chorégraphies pointues et ses tenues charismatiques est devenu, ces dernières années, un phénomène mondial qui n'a pas épargné la Corée du nord au grand dam de son leader Kim Jong-un.

Voyant dans ce courant musical « un cancer vicieux », une « menace » qui corrompt les jeunes par ses « tenues » et ses « coiffures » ou encore par le « vocabulaire pervers » et les « comportements » qu'il véhicule, le dirigeant nord-coréen tente vainement de fermer les portes de son pays aux influences culturelles de son voisin du Sud.

Or, bien qu'en suivant leur « guide », les médias d'Etat de la Corée du Nord n'ont eu de cesse de condamner la K-Pop, cette couleur musicale est parvenue à s'introduire dans le pays malgré son bannissement ; d'abord, par le biais de petites « cassettes » puis par l'entremise de clés USB.

La percée de ce style musical en Corée du nord et l'invasion culturelle dont s'est rendu « coupable » Séoul en « envoyant » chez son voisin du nord ces produits éminemment « anti-socialistes » sous forme de chansons, de pièces de théâtre ou de films, ont mis le « chef suprême » dans « tous ses états ».

Qu'à cela ne tienne car la K-Pop s'est affermi sur la scène internationale puisqu'après avoir conquis l'Asie, elle s'est rapidement exporté vers l'Amérique et, de là, vers le reste de la planète à telle enseigne qu'en mai dernier, le clip de la chanson « Butter » du groupe BTS avait battu tous les records en devenant la vidéo la plus vue, sur Youtube, en l'espace de 24 heures.

Mais, en déplorant le fait que les jeunes nord-coréens soient devenus très réceptifs aux valeurs pronées par Séoul et ayant trait notamment à l'individualisme et au désir de s'enrichir, Kim Jong-un qui craint fort que ceci ne soit le prélude à une déstabilisation de son régime, a donné comme consigne d'assurer une « surveillance rapprochée » du comportement des jeunes Nord-Coréens, de leurs relations interpersonnelles et de leur habillement donc de leur façon d'être et de paraître.

« Ce relâchement mental des jeunes nord-coréens est un nouveau casse-tête pour Kim Jong-un » peut-on lire dans les colonnes du quotidien sud-coréen « Hankook Ilbo » qui rappelle qu'en multipliant, ces derniers temps, les mises en garde, le président nord-coréen avait, notamment, déclaré le 8 Avril dernier que « le sort du parti, de la révolution, de la nation et du peuple dépend de l'éducation de nos jeunes ». C'est donc parce qu'il cherche par tous les moyens à endiguer cette « invasion culturelle », que le régime de Pyongyang a promulgué une loi qui punit de 5 à 15 années de « camp de travail » toute personne qui détiendrait ou qui serait, tout simplement, surprise en train de regarder ces divertissements sud-coréens (films, musique etc...) ; une loi qui, en croire le « Daily NK », prévoit même la peine de mort à l'encontre de ceux qui s'adonneraient à l'importation de ces produits « anti-socialistes ».

Si donc avec leurs titres dansants, leur look « stylé » et très étudié et leurs chorégraphies qui ne le sont pas moins, les artistes sud-coréens sont devenus, aujourd'hui, les meilleurs ambassadeurs de Séoul dans le monde entier, force est de reconnaître, que, pour le régime de Pyongyang, ils ne représentent rien d'autre que cette « immonde bête noire » qu'il souhaiterait égorger au plus vite tant son influence pourrait s'avérer « néfaste » pour le devenir de la Corée du Nord. Comment cette situation va-t-elle évoluer ? Attendons pour voir...

Rome revient vers l'Otan

L'Italie de Draghi s'éloigne de Moscou et Pékin

Finie la position ambiguë de l'Italie envers la Russie et la Chine: le chef du gouvernement Mario Draghi a résolument redressé le cap en direction de l'Otan et de l'Union européenne lors des récents sommets du G7 et de l'Alliance.

Pour l'ancien patron de la Banque centrale européenne (BCE), ancien haut dirigeant de Goldman Sachs et de la Banque mondiale, l'Italie fait partie de la famille européenne, elle est atlantiste et partage les valeurs des démocraties libérales.

A l'issue du dernier sommet du G7, cet économiste formé aux États-Unis a fustigé "la Chine et toutes les autocraties en général, qui utilisent la désinformation, détournent les avions en vol, kidnappent et tuent, ne respectent pas les droits de l'homme et recourent au travail forcé".

Un langage cinglant qui ancre la diplomatie italienne "dans son histoire", selon lui. Et qui tranche avec la position du précédent gouvernement dirigé par Giuseppe Conte, avec l'appui du Mouvement 5 Étoiles (anti-système), dirigé à l'époque par Luigi Di Maio, et de la Ligue (extrême droite) de Matteo Salvini, alors vice-Premier ministre.

Salvini, qui est un grand admirateur de Vladimir Poutine et de Donald Trump. Du président russe, il aimait à dire: "des hommes comme lui, qui ont à coeur l'intérêt de leurs propres citoyens, il en faudrait des dizaines" en Italie.

Et le gouvernement Conte avait signé en mars 2019 un protocole d'accord pour sceller l'entrée de l'Italie dans les "nouvelles routes de la soie", premier pays membre du G7 à intégrer ce projet pharaonique d'infrastructures maritimes et terrestres lancé par Pékin en 2013 et ce malgré l'inquiétude de Bruxelles et Washington.



Interrogé dimanche sur ce protocole, M. Draghi a répondu: "nous l'examinerons avec attention". "Personne ne conteste le fait que la Chine a le droit d'être une grande économie comme les autres, ce qui a été remis en question, ce sont les moyens qu'elle utilise," a-t-il fait valoir. "C'est assez simple: Mario Draghi rétablit à la tête du gouvernement italien une politique classique

pro-européenne et pro-atlantiste, en contraste avec les lignes souverainistes sur les ouvertures envers la Chine et la Russie", déclare à l'AFP Jean-Pierre Darnis, conseiller scientifique de l'Institut pour les affaires internationales (IAI). L'ancien banquier sait aussi faire des additions: alors que l'Italie a perçu la part du lion du plan de relance européen (191,5 milliards d'euros sur 750

milliards), la troisième économie de la zone euro accuse un important déficit commercial tant avec la Chine (-18,6 milliards d'euros en 2019) qu'avec la Russie (-6,4 milliards).

La Chine et la Russie sont respectivement les 9e et 16e clients de l'Italie, très loin derrière l'Allemagne, la France et les États-Unis qui, ensemble, absorbent un tiers de ses exportations, selon les statistiques officielles.

Pour Massimo Franco, un éditorialiste du Corriere della Sera, principal quotidien italien, le discours dur de M. Draghi au G7 contre la Chine et la Russie est un gage d'engagement envers ses partenaires étrangers mais aussi "un message destiné aux partis de son gouvernement".

Le M5S et la Lega siègent dans le gouvernement de Mario Draghi qui a formé une hétéroclite coalition pour sortir le pays de la crise provoquée par l'épidémie de Covid-19. Et de même qu'il passe pour avoir sauvé l'euro lors de la crise financière de 2008 à la tête de la BCE, les Italiens l'ont plébiscité dans l'espoir qu'il fasse repartir l'économie.

Fort de la manne arrachée de haute lutte à Bruxelles pour la relance, il rend difficilement audibles ses alliés de l'exécutif.

"Mario Draghi a plus de force" pour décider de la politique étrangère, analyse ainsi pour l'AFP Franco Pavoncello, professeur de Sciences politiques à l'université John Cabot de Rome.

Draghi "s'adresse en même temps à certaines forces politiques qui de manière intermittente ont fait preuve d'une tentation de dérapage et faire dérapage le pays vers des positions ambiguës: jusqu'à donner l'impression d'une dangereuse équidistance entre l'Otan et la Fédération russe ou la Chine", estime Massimo Franco.

ANNONCES LEGALES

« SOCIETE ISRAE VOYAGES »
SAR, au capital de 800 000,00 Dirhams
Siège social : Oujda, Imm. Essaada Bloc B N° 6
Bd Zerktouni,
RC n° 15431,
IF N°05300951

L'ouverture d'une Succursale

Aux termes d'un P-V de L'AGE, réunie le 03/05/2021 au siège de la société à Oujda, les associés ont décidé :
-L'ouverture d'une succursale à Taourirt, Hay Achouhada N°271
-Nomination d'un gérant de la succursale M. Fatmi Abdelali
Le dépôt légal a été effectué au Greffe du Tribunal de 1ère Instance de Taourirt le 07/06/2021 sous le numéro 98.

«BELI GOURMET»
SARL AU, au capital de : 100 000,00 DH
Kissariat Association de Bienfaisance Islamique, Route Ain Beni Mathar H2 N°179, Oujda
IF: 37681574, RC: 34079 -

Modification
Transfert du Siège Social

Aux termes d'un acte sous-seing privé de la décision du 27/10/2020, l'associé unique de la SOCIETE BELI GOURMETSARL (AU) décide :
-Transfert du siège social de : Oujda Kissariat Association de Bienfaisance Islamique, Route Ain Beni Mathar H2 N°179.
À la nouvelle adresse : Oujda, Lotissement Ennakhil Hay El Qods N°1
- Modification de l'article 4 des statuts.
- Refonte des statuts.
Le dépôt légal a été effectué au Greffe du Tribunal de commerce d'Oujda le 02/06/2021 sous le numéro 2044.

« IMMO-ELEC » SARL
Au capital de 500.000,00 Dirhams
Siège social :
N°13 Et 15, Bd El Hansali,
Imm. El Ayani, Oujda
N° IF : 14410431
N° RC: 25789

Dissolution

Aux termes d'un P-V de L'AGE, réunie le 22/12/2020 au siège de la société à Oujda, les associés ont décidé :
- Dissolution de la société.
- Nomination d'un liquidateur Mme Imane Talhaoui
Le dépôt légal a été effectué au Greffe du Tribunal de commerce d'Oujda le 27/05/2021 sous le numéro 1941.

ARWA MEDIC - S.a.r.l,
au capital de 20 000 000,00Dhs
Siège social : 40, Q.1,
Sidi Ghanem Marrakech

Augmentation de capital

Aux termes du P-V de l'assemblée générale extraordinaire en date du 05/05/2021, les associés de la société ARWA MEDIC SARL ont décidé ce qui suit :
- Le changement de l'objet social de la société comme suit :
- La préparation, la fabrication, l'achat, la transformation, la distribution, la vente sur le marché national et international, de tous produits pharmaceutiques, immunologiques, chimiques, dérivés du sang, de parfumerie, d'esthétique, d'hygiène corporelle et cosmétiques, de diététique, d'herboristerie ou de phytothérapie, ou de toutes autres préparations pour l'usage de la médecine humaine ou vétérinaire qu'elles soient pharmaceutiques ou par pharmacutiques ;
-La fabrication, importation, distribution et exportation des réactifs de diagnostic in vitro ;
-La fabrication, l'importation, l'exportation, la distribution et la vente des dispositifs médicaux ;
- De s'intéresser par voie d'apport, de fusion, de participation, d'intervention ou de toute autre manière à toutes entreprises similaires ou

connexes susceptibles de favoriser le développement des affaires sociales ;
-L'augmentation du capital social de la société de 1000000,00DHS pour le porter de 20 000 000,00 DHS à 30 000000,00DHS et ceci par émission de 100 000 parts nouvelles d'une valeur de 100dhs chacune souscrites et libérées de la totalité lors de la souscription. Cette augmentation est réalisée par la compensation avec des créances certaines, liquides et exigibles détenues par l'ensemble des associés contre la société. Ainsi la nouvelle répartition est fixée comme suit :
Mr. Benlyamani Mohamed : 24000 000,00 DHS
Mme. Ilham Baroudi: 1 500 000,00 DHS
Mlle. Zineb Benlyamani: 1 500 000,00 DHS
Mr. Jaafar Benlyamani: 1 500 000,00 DHS
Mlle. Hiba Benlyamani: 1 500 000,00 DHS
-La modification des articles 6 et 7 des statuts de la société.
Dépôt légal a été effectué au greffe du tribunal de commerce de Marrakech le 10/06/2021, sous le numéro 7079.

Pour extrait et mention ARWA MEDIC SARL

Dissolution anticipée de la société
« DIGITERA SARL AU »
(R.C n° 375031)

I) Aux termes du P.V du 11/05/2021 de la société « DIGITERA SARL AU », au capital de 100 000,00 dhs et dont le siège social est au 119, Bd Abdelmoumen, 2ème Etage N° 18 Casablanca. Il a été arrêté les décisions suivantes de l'associé unique :
1- La dissolution anticipée de la société ;
2-La nomination de liquidatrice de la société Mme Asmae Iraqi Houssaini ;
3-La fixation du siège de liquidation au 119, Bd Abdelmoumen, 2 Eme Etage N°18 Casablanca.
II) Le dépôt légal a été effectué au greffe du tribunal de commerce de Casablanca, le 14/06/2021, sous numéro 782572.

NEW POLE NEGOCE
- SARL -
- RC N° 458095

Aux termes du P.V du 05/04/2021, il a été décidé ce qui suit:
1) Approbation de l'acte de Cession de 500 parts sociales de 100,00 dhs chacune que détenait Mr Qandili Fouad au profit de Mr Qandili El Mostafa, titulaire de la CIN N°M 92433.
En conséquence, les articles 6 et 7 des statuts seront modifiés comme suit :
Article 6 – Apports
Le capital de la société est fixé à Cent Mille dirhams (100.000,00 DHS) divisé en 1000 parts sociales de 100,00DHS chacune, réparties comme suit :
-Mr El Manyani Jawad : 50 000, 00 DHS
-Mr Qandili El Mostafa : 50 000, 00 DHS
- Soit le montant global du capital social : 100 000, 00 DHS.
Article 7-Capital Social
Il est fait apport à la présente société :
-Mr El Manyani Jawad : 500 Parts Sociales
-Mr Qandili El Mostafa : 500 Parts Sociales
Soit au total : 1 000 Parts Sociales
2) L.A.G.E décide de nommer pour une durée indéterminée les nouveaux cogérants Mr EL MANYANI JAWAD et Mr Qandili El Mostafa. En conséquence l'article 15 des statuts sera modifié comme suit :
Article 15 : Nomination, Durée et Pouvoirs de La Gérance
La société sera gérée pour une durée indéterminée par les deux cogérants: 1) Mr El Manyani Jawad, de nationalité Marocaine, né à Casablanca le 10/06/1985, titulaire de la CIN N° BE 782857 et demeurant à Résidence Karam Imm 31 N° 11 Sidi Moumen Casablanca.
2) Mr Qandili El Mostafa de nationalité Marocaine, né à Moulay Abdellah El Jadida le 05/04/1978, titulaire de la CIN N° M 92433 et demeurant à Hay El Massira CR Mly Abdellah Pec El Jadida.
Mr El Manyani Jawad et Mr Qandili El Mostafa acceptent cette nomination en précisant qu'il n'existe aucune incompatibilité ou interdiction pouvant faire obstacle à cette

nomination.
La société sera engagée par la signature conjointe des nouveaux cogérants Mr El Manyani Jawad et Mr Qandili El Mostafa.
Le reste demeure sans changement.
Le dépôt légal a été effectué au tribunal de commerce de Casablanca le 14/06/2021 sous n° 782573.

Royaume du Maroc
Ministère de l'intérieur
Wilaya de la région
Beni Mellal Khénifra
Province Beni Mellal
Secrétariat général
D.U.E

Avis de l'ouverture de l'enquête publique

Suite à l'Arrêté du gouverneur n°486 du 16 juin 2021, une enquête publique sera ouverte le 28 juin 2021 à la Commune Boutferda, Province Beni Mellal, relative à l'étude d'impact sur l'environnement du projet d'ouverture d'une carrière de marbre par Mr. Mohammed El Frouhi.
Un dossier et un registre des observations seront mis à la disposition du public, au siège de la commune, en vue d'y désigner et les suggestions relatives au projet durant 15 jours à partir de la date citée en dessus.

Cabinet Bouzidi
Comptable Agréé
Hay Ouled Lahcen
Route Taouima
Tél : 0536.60.71.55 -
Fax: 0536.60.77.10
B.P 125 Nador
E-Mail: abouziddi@menara.ma

« STATION SERVICES GOOGLE »

Augmentation de Capital

1. Aux termes d'un Procès-verbal en date du 11/05/2021 l'Assemblée Générale Extraordinaire de la société à responsabilité limitée: « Station Services Google», au capital de 100.000 dhs et dont le siège social est situé à Nador, Douar Dardoura RP 39 Sélouane a décidé d'augmenter le capital social de 100.000 à

1.200.000 dhs par la création de 11.000 parts nouvelles de 100 dh chacune, libérées en totalité par compensation avec les comptes courants associés.
2. Le dépôt a été effectué au Greffe du Tribunal de Première Instance de Nador en date du 07/06/21 sous n° 1182.

Pour extrait et mention

ASMA DEVELOPEMENT
IMMOBILIER - ASDI -
Société ASDI
Société Anonyme
Au capital de 50.000.000 Dhs
RC Casablanca - 185615
• TP 32168571
• IF 01109204
• CNSS 7844477
• ICE 00187837000046
129, Avenue des Forces Armées
Royales, angle Rue El Brihmi
El Idrissi n°04 – Casablanca

Aux termes du Procès-verbal du 20.02.2019, le Conseil d'Administration de la société « ASDI » a décidé de nommer Monsieur Mohamed Yakine en tant que Directeur Général Délégué de la Société « ASDI » en remplacement de M. Abdel Ilah EL MANSAR.
Le dépôt légal a été effectué au greffe du tribunal de Casablanca le 31.05.2019 sous le n°704558
Pour extrait et mention

Royaume du Maroc
Ministère de l'intérieur
Wilaya de la Région
de Casablanca-Settat
Commune de Casablanca
Préfecture d'Ain Chock
Arrondissement d'Ain Chock
Direction Générale des Services de l'arrondissement
Division des Affaires Économiques

Avis d'enquête Commodo Incommodo

Le président de l'arrondissement Ain Chock avise le public du démarrage d'une enquête Commodo Incommodo d'une durée de 15 jours à compter de la date de parution dans les journaux.
Cette enquête concerne la demande

déposée par :
مهاوي محمد
Pour l'obtention d'une autorisation d'ouverture et d'exploitation de l'activité :

نجارة اللمينوم
Au local situé à Préfecture Ain Chock, Arrondissement Ain Chock, تجزئة لبنى الزنقة 103 الرقم 35 سيدي معروف
Un registre des observations est mis à la disposition du public à l'arrondissement Ain Chock au service économique.

Constitution d'une Société

Aux termes d'un acte sous-seing privé daté du 28 Mai 2021, il a été établi les statuts d'une Société à Responsabilité Limitée.
La Forme : Société à Responsabilité Limitée.
La Dénomination : Go dentalpara SARL.
L'Objet :
- Négociant. - Marchand ou intermédiaire effectuant Importation et Exportation
Siège Social: Sidi Moumen, Opérations «SALAM 2 » Ahl Loughlam, Tranche N°1, Gh N°2 (Lot N°V85), Imm H, Magasin N°74 Casablanca La Durée : 99 années.
Le Capital Social : IL est fixé à 100.000,00 DH, divisé en 1.000 parts sociales de 100,00 DH chacune entièrement souscrites et libérées.
Les Apports En Numéraires: Monsieur Dami Said : 25.000,00 DH
Madame Faïd Khadija : 25.000,00 DH
Monsieur Rouhy Amine : 25.000,00 DH
Madame Dami Romaisaa : 25.000,00 DH
L'exercice Social : Du 1er Janvier au 31 Décembre.
La Gérance : Monsieur Rouhy Amine
Madame Dami Romaisaa
Le Dépôt Légal : Est effectué au tribunal de commerce de Casablanca, Le 16 Juin 2021 sous le n°782804
Le Registre du Commerce : La société est immatriculée au registre du commerce de Casablanca le 16 Juin 2021 sous le n°507049.

S O L U T I O N
N° 4307

S	M	R	V	V	A					
D	I	V	A	G	A	T	I	O	N	S
N	A	T	A	L	S	C	I	E		
S	U	P	P	L	I	C	E	S	U	
T	E	A	D	O	R	A	L			
S	A	U	R	A	M	I	F	S		
G	R	E	C	M	I	E	L			
V	E	L	U	E	U	R	E	S		
S	A	I	G	N	A	N	T	E		
J	E	T	R	A	I	N	A	R	D	
C	R	I	R	E	V	I	A			
G	R	E	F	F	E	T	A	R	N	
E	T	R	E	C	U	L				
S	M	A	L	A	L	E	P	O		
E	P	A	U	L	A	T	A	S		
B	E	E	D	E	C	O	U	P	E	
S	E	M	E	S	U	S	E	S		

MOTS CROISES

GRILLE N° 4308

Par Sid Ali

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
I										
II										
III										
IV										
V										
VI										
VII										
VIII										
IX										
X										

HORIZONTALEMENT :

I- Constellation - II- Eclis - III- Pièges - Recueils de bons mots - IV- Réels - Situation - V- Phon : Lever - Sans effets - Petit - VI- Obstinsés - Elima- VII- Partie d'œil - A la fin d'un pli - DRame japonais - VIII- Offrande - Acéré - IX- Canard - Bigarrer - X- Voisines - Chefs.

VERTICALEMENT :

1- Contraintes - 2- Distinguer - 3- Altéra - Penche - 4- Donne à entendre - Conjonction - 5- Abréviation postale - Connus - Espace vert - 6- Descendit - Fleuve d'Europe - 7- Partie du corps - Fabricue - 8- Renard polaire - Dêvétus - 9- Erudite - 10- Préposition - Règle - Homme asocial.

Par Sid Ali Mots fléchés **GRILLE N° 4308**

Ornementale	Très jeune enfant	Et le reste	Perçoit par l'ouïe	Conduit	Douteuses
Choquantes	Participera au scrutin	Attachée		Parure murale	
Cri étranglé			Très fin		
Petite masse			Il couvre la main		
			Grand port d'Italie		
			Bride		
Localisant					Battue
Eau croupie					
			Subi		
			Idolâtrera		
Palpant					
Début d'építaphe				Bloc de pierre	
				Accessoire de Tarzan	
	Poisson rouge		Charge en ballon		
	Espace découvert		Cadeaux		
Refus			Rapport en maths		Pronom pour soi
Les siens			Rayons invisibles		Petites fenêtres
		Campagnardes			
		Restitue			
Faire froid	Avertie				Punition
	Vert en politique				
			Point humide		
			Match nul aux échecs		Emblème du Liban
Long siège à dossier				Service sans retour	
Pièce de porte				Obstiné	
			Repairs de fauves		
			Enzyme		
Pas ici					
Mets le moteur au point		Patientes			
		Ancien			
			Cube de bois		
Genres				Dégradée	

Solution

N° 4307

HORIZONTALEMENT

I- ENDOMMAGER. II- MOULIERES. III- MURES - ENTE. IV- EVE - NE. V- LE - ESSARTS. VI- EAU - ICARE. VII- MUTER - ELIS. VIII- ETETER - IM. IX- NE - RIAN TES. X- RENIEES.

VERTICALEMENT

1- EMMELEMENT. 2- NOUVEAUTE. 3- DURE - UTE. 4- OLE - ETRE. 5- MISES - REIN. 6- ME - SI - RAI. 7- ARENACE - NE. 8- GENERALITE. 9- EST - TRIMES. 10- ERSSES.

LES APPELS D'OFFRES

**Royaume du Maroc
Ministère de l'Intérieur
Région Fès Meknès
Préfecture de Meknès
Cercle Zerhoun
Caidat N'zalat Bni Ammar
Commune
N'zalat Bni Ammar
Direction des Services
de la Commune
Service Technique
N°...../2021
Avis de report de la date
d'ouverture des plis
concernant l'avis d'appel
d'offres ouvert N° 1/2021**

2- Système de classification du Ministère de l'Équipement de transport de la logistique et de l'Eau
Secteur : A – Qualification : A2 - Classe 4
Les Entreprises non installées au Maroc doivent fournir le dossier technique tel que prévu par le règlement de la consultation
Al Omrane Fès-Meknès, S.A., Place Bir Anzarane
Tél. : 05 35 64 22 48/49/57 Fax : 05 35 64 22 55.
Site Web: www.alomrane.gov.ma
Al Omrane Fès-Meknès est une filiale du Groupe Al Omrane

**Société Al Omrane
Fès Meknès en partenariat
avec le Conseil de la Région
Fès Meknès et l'Académie
Régionale de l'Éducation
Formation Région Fès Meknès
Programme
relatif à la généralisation
de l'enseignement
Pré-scolaire à la Région
Avis d'Appel d'Offres
au rabais ou à majoration
N° 118/2021
(Séance Publique)
Travaux de construction
de salles de classes
Communes Ain Kansara
et Louadaya -Province
de Moulay Yaacoub**

Le 14/07/2021 à 11h, il sera procédé, dans le bureau de la société d'Al Omrane Fès-Meknès à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres au rabais ou majoration. Le dossier d'appel d'offre peut être retiré gratuitement à la Division Marchés de la société, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics et à partir de l'adresse électronique suivante : www.marchespublics.gov.ma

Le cautionnement provisoire est fixée à la somme de : 25 000,00Dhs (Vingt cinq mille dirhams).
L'estimation établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : 2 334 600,00 (Deux millions trois cents trente quatre mille six cents dirhams TTC).
Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27 -29 et 31 du règlement relatif aux marchés du groupe Al Omrane.
Les concurrents peuvent :
- Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le Bureau précité.
- Soit envoyer les dossiers par courrier recommandé avec accusé de réception, au bureau précité.
- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par le Règlement de la consultation, les qualifications exigées sont :
1- Système de classification du Ministère de l'Habitat et de la politique de la ville
Secteur : 9 - qualification : 9.1 - Classe : 2
Ou
2- Système de classification du Ministère de l'Équipement de transport de la logistique et de l'Eau
Secteur : A - Qualification : A2 - Classe : 4
Les Entreprises non installées au Maroc doivent fournir le dossier technique tel que prévu par le règlement de la consultation

**Société Al Omrane
Fès Meknès en partenariat
avec le Conseil de la Région
Fès Meknès et l'Académie
Régionale de l'Éducation
Formation Région Fès Meknès
Programme
relatif à la généralisation
de l'enseignement
Pré-scolaire à la Région
Avis d'Appel d'Offres
au rabais ou à majoration
N° 117/2021
(Séance Publique)
Travaux de construction
de salles de classes
Communes
Mekkes et Sebtl Loudaya
Province de Moulay Yaacoub**

Le 14/07/2021 à 10h, il sera procédé, dans le bureau de la société d'Al Omrane Fès-Meknès à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres au rabais ou majoration. Le dossier d'appel d'offre peut être retiré gratuitement à la Division Marchés de la société, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics et à partir de l'adresse électronique suivante : www.marchespublics.gov.ma

Le cautionnement provisoire est fixée à la somme de : 30 000,00Dhs (Trente mille dirhams).
L'estimation établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : 2 568 060,00 (Deux millions cinq cents soixante huit mille six cents dirhams TTC).
Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27 -29 et 31 du règlement relatif aux marchés du groupe Al Omrane.
Les concurrents peuvent :
- Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le Bureau précité.
- Soit envoyer les dossiers par courrier recommandé avec accusé de réception, au bureau précité.
- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par le Règlement de la consultation, les qualifications exigées sont :
1- Système de classification du Ministère de l'Habitat et de la politique de la ville
Secteur : 9 - Qualification : 9.1 - Classe : 2

glement de la consultation
Al Omrane Fès-Meknès, S.A., Place Bir Anzarane
Tél. : 05 35 64 22 48/49/57
Fax : 05 35 64 22 55.
Site Web: www.alomrane.gov.ma
Al Omrane Fès-Meknès est une filiale du Groupe Al Omrane

**Société Al Omrane
Fès Meknès en partenariat
avec le Conseil de la Région
Fès Meknès
et l'Académie Régionale
de l'Éducation Formation
Région Fès Meknès
Programme
relatif à la généralisation
de l'enseignement
Pré-scolaire à la Région
Avis d'Appel d'Offres Ouvert
N° 119/2021
(Séance Publique)
Assistance technique, suivi
et coordination des travaux
de construction des salles
pré-scolaires Province de
Moulay Yaacoub**

Le 14/07/2021 à 12h, il sera procédé, dans le bureau de la société d'Al Omrane Fès-Meknès à l'ouverture des plis relatif à l'appel d'offres sur offre de prix pour les travaux suscités.
Le dossier d'appel d'offre peut être retiré gratuitement à la Division des Marchés de la société, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics et à partir de l'adresse électronique suivante : www.marchespublics.gov.ma

Le cautionnement provisoire est fixée à la somme de : 4000,00Dhs (Quatre milles dirhams).
L'estimation établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : 480 000,00 (Quatre cents quatre vingt milles dirhams TTC).
Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27 -29 et 31 du règlement relatif aux marchés du groupe AL Omrane.
Les concurrents peuvent :
- Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le Bureau précité.
- Soit envoyer les dossiers par courrier recommandé avec accusé de réception, au bureau précité.
- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par le Règlement de la consultation, ainsi que le certificat d'agrément des BET délivré par le Ministère de l'Équipement de transport et de la logistique;
L'agrément exigé est : D14
Les Entreprises non installées au Maroc doivent fournir le dossier technique tel que prévu par le règlement de la consultation
Al Omrane Fès-Meknès, S.A., Place Bir Anzarane
Tél. : 05 35 64 22 48/49/57 Fax : 05 35 64 22 55.
Site Web: www.alomrane.gov.ma
Al Omrane Fès-Meknès est une filiale du Groupe Al Omrane

**Royaume du Maroc
Ministère de l'Intérieur
Province de Taroudannt
Secrétariat Général
Avis rectificatif**

Le gouverneur de la province de Taroudannt porte à la connaissance du public que le système de qualification et de classification

des sociétés et entreprises cité dans l'avis d'appel d'offre ouvert n° 23/2021, publié au quotidien Al Bayane n° 14020 du :4-6-juin-2021 est annulé et n'est plus exigé au titre dudit appel d'offres.

**Royaume du Maroc
Ministère de l'Intérieur
Province de Taounate
Cercle de Rhafsai
Caidat d'Oudka
Commune Rtaba
Avis d'appel d'offres ouvert
N° : 05/2021/CTRatba**

Le 27 juillet 2021 à 11 heure du matin, il sera procédé aux bureaux de la CT Rtaba ouverture des plis relatifs à l'appel d'offre sur offre des prix concernant les travaux de constructions et équipement d'un borne fontaine au centre de la commune territoriale de Rtaba Province de Taounate.
Le dossier peut être retiré du service technique de la commune ou le site des marchés de l'Etat www.marchespublics.gov.ma
Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de 8 000,00 dhs huit mille dhs
Le montant estimatif des travaux déterminer par le maître d'ouvrage est de 87516,00dhs quatre vingt sept mil cinq cent seize dhs.
Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n° 02.12.349 du 08 jourmada I 1434 (20 mars 2013) relatif aux marchés publics
Les concurrents peuvent :
- Soit envoyer leur pli par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau du service technique de la commune.
- Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau du service technique de la commune
- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis
- Soit les envoyés par voie électronique conformément à l'article 6 de l'arrêté du ministère de l'économie et des financements n° 20.14 du 04/09/2014.

**Royaume du Maroc
Ministère de l'Economie,
des Finances et de la Réforme
de l'Administration
Direction des Affaires
Administratives et Générales
Avis d'appel d'offres ouvert
sur offres de prix
N° 22/2021
/MEFRA/AC/MAIN**

Le 12 juillet 2021 à 10h00, il sera procédé dans la salle des réunions de la Direction des Affaires Administratives et Générales du Ministère de l'Economie, des Finances et de la Réforme de l'Administration, sise, entrée D, bâtiment extension 2ème étage, quartier administratif, Rabat - Chellah, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert sur offres de prix pour la maintenance des logiques de la gestion documentaire pour le compte du Ministère de l'Economie, des Finances et de la Réforme de l'Administration à Rabat.
Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au service des Achats de la Direction des Affaires Administratives et Générales - Ministère de l'Economie, des Finances et de la Réforme de l'Administration – Rabat - Chellah, Bureau n°206, 2ème étage, Entrée «D». Il peut être téléchargé à partir du portail marocain des marchés publics (http://www.marchespublics.gov.ma) et du site Internet du Ministère de l'Economie, des Finances et de la Réforme de l'Administration (http://www.finances.gov.ma (Rubrique "Appel d'Offres").
Le montant du cautionnement provisoire est fixé à : cinq mille dirhams (5000,00 DH);
L'estimation des coûts des prestations est fixée à :Trois cent trente-deux mille quatre cents dirhams (332 400,00DH) toutes taxes comprises.
Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n°2-12-349 relatif aux marchés publics.
Les concurrents peuvent :
• Soit déposer, contre récépissé, leurs plis dans le bureau d'ordre de la DAAG du Ministère de l'Economie, des Finances et de la Réforme de l'Administration;
• Soit les envoyer par courrier recommandé, avec accusé de réception, au bureau d'ordre précité;
• Soit les remettre au Président de la commission d'appel d'offres en début de séance et avant l'ouverture des plis.

**Royaume du Maroc
Ministère de l'Intérieur
Cercle de Karia
Caidat de Cheraga
C. Bouchabel**

Il sera procédé dans le bureau du président de la Commune Bouchabel, à l'ouverture des plis relatifs aux appels d'offres sur offres suivant :
N° du marché : 02/2021
Objet : Location des boutiques commerciales : 2 kiosques et une boutique communales à la commune Bouchabel.
Caution provisoire : 3 000,00 dhs (trois mille dirhams)
Heure et date d'ouverture des plis : 13/07/2021 à 11H
Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au service des recettes de la Commune Bouchabel, il peut être également téléchargé à partir du portail des marchés publics www.marchespublics.gov.ma
Le dossier d'appel d'offres peut être envoyé par voie postale aux concurrents qui le demandent dans les conditions prévues à l'article 19 du décret n°2-12-349 du 8 Jourmada 1434 (20 Mars 2013) fixant les conditions de passation des marchés de l'état ainsi que certaines règles relatives à leurs

gestion et à leur contrôle.
Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n°2-12-349 précité.
Les concurrents peuvent :
- Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau de président de la commune Bouchabel.
- Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité.
- Soit les déposer leurs offres électroniquement dans le portail des marchés publics www.marchespublics.gov.ma. Avant l'ouverture des plis.
- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 4 du cahier de charges.

**Royaume du Maroc
Ministère de l'Economie,
des Finances et de la Réforme
de l'Administration
Direction des Affaires
Administratives et Générales
Avis d'appel d'offres ouvert
sur offres de prix
N° 22/2021
/MEFRA/AC/MAIN**

Le 12 juillet 2021 à 10h00, il sera procédé dans la salle des réunions de la Direction des Affaires Administratives et Générales du Ministère de l'Economie, des Finances et de la Réforme de l'Administration, sise, entrée D, bâtiment extension 2ème étage, quartier administratif, Rabat - Chellah, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert sur offres de prix pour la maintenance des logiques de la gestion documentaire pour le compte du Ministère de l'Economie, des Finances et de la Réforme de l'Administration à Rabat.
Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au service des Achats de la Direction des Affaires Administratives et Générales - Ministère de l'Economie, des Finances et de la Réforme de l'Administration – Rabat - Chellah, Bureau n°206, 2ème étage, Entrée «D». Il peut être téléchargé à partir du portail marocain des marchés publics (http://www.marchespublics.gov.ma) et du site Internet du Ministère de l'Economie, des Finances et de la Réforme de l'Administration (http://www.finances.gov.ma (Rubrique "Appel d'Offres").
Le montant du cautionnement provisoire est fixé à : cinq mille dirhams (5000,00 DH);
L'estimation des coûts des prestations est fixée à :Trois cent trente-deux mille quatre cents dirhams (332 400,00DH) toutes taxes comprises.
Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n°2-12-349 relatif aux marchés publics.
Les concurrents peuvent :
• Soit déposer, contre récépissé, leurs plis dans le bureau d'ordre de la DAAG du Ministère de l'Economie, des Finances et de la Réforme de l'Administration;
• Soit les envoyer par courrier recommandé, avec accusé de réception, au bureau d'ordre précité;
• Soit les remettre au Président de la commission d'appel d'offres en début de séance et avant l'ouverture des plis.
Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du Règlement des Marchés de la Fondation Mohammed VI de Promotion des Œuvres Sociales de l'Éducation-Formation du 01/04/2021.
Les concurrents peuvent :
• soit envoyer, par courrier recommandé avec accusé de réception, au bureau précité ;
• soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau du Directeur Administratif
• soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
Il est prévu une visite des lieux obligatoire pour l'appel d'offres n°30/2021, le 02/07/2021 à 11h00 au centre socio culturel de la Fondation à Fès : Avenue de l'UNESCO, Ecole Abi Al Jenoud (à côté de Bab Riaba) – Fès.
Il est prévu une visite des lieux souhaitable pour l'appel d'offres n°33/2021, le 30/06/2021 à 11h00 Au chantier du club de sport de la Fondation à Oujda : Ryad ISLY - Boulevard Prince Héritier My El Hassan, OUJDA.
Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 6 du règlement de consultation.
Pour les concurrents installés au Maroc, il exiger la production de

ture des plis.
• Soit transmettre leurs dossiers par voie électronique via le portail marocain des marchés publics
Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 6 du règlement de la consultation.

**Royaume du Maroc
Fondation
Mohammed VI de Promotion
des Œuvres Sociales
de l'Éducation - Formation**

Avis des appels d'offres ouverts
Il sera procédé, dans les bureaux de la Fondation Mohammed VI de Promotion des Œuvres Sociales de l'Éducation-Formation : Avenue Allal El Fassi, Madinat Al Irfane, Hay Riad – Rabat à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres de prix, pour :
Pour Appel d'offres n°30/2021 : Le 12 juillet 2021 à 10h00
«Travaux d'achèvement et de construction d'un centre socio-culturel à Fès».
Pour Appel d'offres n°33/2021 : Le 12 juillet 2021 à 12h00
«Travaux de construction d'un club de sport de la Fondation Mohammed VI de Promotion des Œuvres Sociales de l'Éducation-Formation, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics et du site de la Fondation
Le CD contenant les plans est à retirer obligatoirement de la Fondation Mohammed VI de Promotion des Œuvres Sociales de l'Éducation-Formation à Rabat.
Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de :
- Appel d'offres n°30/2021 : 180 000,00 DH (Cent quatre vingt mille dirhams).
- Appel d'offres n°33/2021 : 140 000,00 DH (Cent quarante mille dirhams)
Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du Règlement des Marchés de la Fondation Mohammed VI de Promotion des Œuvres Sociales de l'Éducation-Formation du 01/04/2021.
Les concurrents peuvent :

• soit envoyer, par courrier recommandé avec accusé de réception, au bureau précité ;
• soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau du Directeur Administratif
• soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
Il est prévu une visite des lieux obligatoire pour l'appel d'offres n°30/2021, le 02/07/2021 à 11h00 au centre socio culturel de la Fondation à Fès : Avenue de l'UNESCO, Ecole Abi Al Jenoud (à côté de Bab Riaba) – Fès.
Il est prévu une visite des lieux souhaitable pour l'appel d'offres n°33/2021, le 30/06/2021 à 11h00 Au chantier du club de sport de la Fondation à Oujda : Ryad ISLY - Boulevard Prince Héritier My El Hassan, OUJDA.
Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 6 du règlement de consultation.
Pour les concurrents installés au Maroc, il exiger la production de

La copie certifiée conforme à l'original du certificat de qualification et de classification suivante :
- Pour l'appel d'offres n°30/2021: Secteur (Nouveau système) : A Construction de bâtiment Qualification (Nouveau système) : A2 Travaux courants en béton armé-maçonnerie pour bâtiment Classe minimale (Nouveau système) : 2
- Pour l'appel d'offres n°33/2021 Secteur (Nouveau système) : M Plomberie – Chauffage – Climatisation Qualification (Nouveau système) : M2 et M4 Classe minimale (Nouveau système) : 1
Pour les entreprises installées et non installées au Maroc doivent fournir le dossier technique tel que prévu par le règlement de la consultation.

**Royaume du Maroc
Ministère de l'Éducation
Nationale, de la Formation
Professionnelle,
de l'Enseignement Supérieur
et de la Recherche Scientifique
Université Ibn Zohr Agadir
Séance publique**

**Avis des concours architectural
N°:02/2021**
Le mercredi 04Aout 2021 à 10h00, il sera procédé, dans la salle des réunions au Siège de la Présidence de l'Université Ibn Zohr, sis quartier administratif, Riad Salam, Agadir à l'ouverture des plis relatifs à la : Conception architecturale et le suivi des travaux de construction de l'École Supérieure d'Éducation et de Formation (ESEF) à Ait Melloul.
Le dossier de la consultation architecturale peut être retiré au Bureau des Marchés relevant de la Présidence de l'Université Ibn Zohr à Agadir, quartier administratif –Riad Salam-, Agadir ou téléchargé au niveau du portail des marchés publics : www.Marchespublics.gov.ma
Le budget prévisionnel maximum pour l'exécution des travaux à réaliser est de :
Trente-six millions dirhams Hors Taxe (36 000 000,00 DH HT).
Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 100.101 et 102 du Règlement Relatif aux Conditions et Forme de Passation des Marchés de l'Université Ibn Zohr –Agadir-.
Les architectes peuvent soit :
- Déposer, contre récépissé, auprès du service des Marchés relevant de la Présidence de l'Université Ibn Zohr –Agadir-, quartier administratif –Riad Salam-, Agadir - Envoyer, par courrier recommandé avec accusé de réception, au bureau précité (Présidence de l'Université Ibn Zohr –Agadir-, quartier administratif –Riad Salam-, Agadir (BP 32-80 000 Agadir).
Le délai pour la réception des dossiers des architectes expirera le 03 août 2021 à 16h00.
Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 6 du règlement du concours architectural.
Il est prévu une visite des lieux le 13 juillet 2021 à 10h00. Le lieu de rencontre est le terrain prévu pour abriter le nouveau bâtiment.

Protection et intégration des réfugiés et demandeurs d'asile

Représentant UNHCR : le Maroc est un pays de référence

Le Maroc est un pays de référence en matière de protection et d'intégration des réfugiés et des demandeurs d'asile, a indiqué le représentant du Haut-commissariat des Nations Unies pour les réfugiés au Maroc (UNHCR), François Reybet-Degat.

Dans une déclaration à la MAP, en marge de la deuxième Conférence continentale sur l'intégration socioéconomique des réfugiés et migrants au Maroc, dont les travaux ont débuté jeudi à Béni Mellal, sous le thème, "L'entrepreneuriat des réfugiés et migrants au Maroc : un accélérateur d'intégration sociale, économique et professionnelle", M. Reybet-Degat a affirmé que le Maroc est pour le HCR un pays de référence qui a su se positionner depuis longtemps de façon très affirmée et progressiste sur la question de la migration et de l'asile.

Le rôle joué par le Maroc dans la préparation du pacte Mondial sur les réfugiés qui a été établi à la fin 2018 mais aussi dans l'organisation du 1er Forum mondial pour les réfugiés en décembre 2019 ainsi que le choix porté par le Maroc en 2013 d'opter pour une politique progressive basée sur l'humain et inclusive pour les réfugiés au Maroc soulignent la place de choix porté par le Maroc aux réfugiés et demandeurs d'asile sous la conduite de SM le Roi Mohammed VI, a dit le repré-



tant du Haut-commissariat des Nations Unies pour les réfugiés au Maroc. Enormément de choses ont été réalisées au Maroc, les demandeurs d'asile et les réfugiés migrants ont accès aux soins et à l'éducation et 90% de leurs enfants sont scolarisés dans les établissements d'enseignement marocains, s'est-il félicité, relevant que les réfugiés détenteurs de titre de séjour ont accès également à l'emploi.
Organisée par l'ENCG relevant de l'Université Sultan Moulay Slimane de Béni Mellal, le Haut-Commissariat des Nations Unies pour les Réfugiés et l'Association marocaine d'appui à la promotion de la petite entreprise (AMAPPE), la 2ème édition de cette conférence continentale, a pour objectif de sensibiliser des acteurs de la région sur la thématique de l'intégration économique des réfugiés au Maroc, notamment dans la région Béni Mellal-Khénifra. Cet événement qui s'inscrit dans le cadre de la célébration de la journée mondiale des réfugiés instituée par les Nations Unies et célébrée le 20 juin de chaque année a été marqué par la signature d'une convention de partenariat entre l'ENCG, l'AMAPPE et le Haut-Commissariat des Nations Unies pour les Réfugiés visant à renforcer l'intégration socio-éco des demandeurs d'asile, des réfugiés et migrants au Maroc.

AL BAYANE

DOSSIER DE PRESSE:

311/ 1972
ISSN : 024679

Président du Directoire -
Directeur de la publication :
MAHTAT RAKAS

Rédacteur en chef :
Najib AMRANI

DIRECTEUR
ADMINISTRATIF ET FINANCIER:
(Membre du Directoire)
Mohamed BOURAOUI

RÉDACTION :
Rachid Lebchir - Belkassam Amenou - Khalid Darfah - Mbarek Tafsi - Mohamed Younes - Abdelaziz Ouardirhi - Fairouz El Mouden - Mohamed Nait Youssef - Omayma Khtib - Kaoutar Khennach - Aimen Bouzougaghe - Romuald Djabioh - Ouassama Zidouhja - Karim Ben Amar

E.mail: albayane@albayane.press.ma
TEL: 0522.46.76.76 (L G)

DIRECTEUR ARTISTIQUE :
Nasser JIBREEL

SERVICE TECHNIQUE :
Rahal M'hamed - Abderrahim Attaf - Fatima Adnali - Safaa Amzil - Abderrazak Boukhles - Issam Matâame - Amina Belhouzi

RESPONSABLE INFORMATIQUE
Hassan AMMERTI
REPORTERS PHOTOGRAPHES :
Akil Ahmed Macao - Réduane Moussa

RESPONSABLE COMMERCIALE
Meryem ALOUTA 0522467667

ASSISTANTE COMMERCIALE :
Maria GHICHA 0522467660
E.mail : pub@albayane.press.ma

ANNONCES ADMINISTRATIVES:
Lemseffer Fatima 0522467662
E.mail : fatima@albayane.press.ma
Zahra Boury 0522467663
E.mail : zohra@bayanealayoume.press.ma

ANNONCES LÉGALES :
Latifa RACHKI 0522467661
E.mail : annonces@albayane.press.ma

DIRECTION
COMMERCIALE & MARKETING
28 - 30 Rue Benzerte
- La Gironde - Casablanca

TEL : 0522.46.76.76 (L-G)
FAX: 0522.30 31 92
Site : www.albayane.press.ma

BUREAU DE RABAT : 10, Rue Gabès,
Appt : 7, 3ème Etage
TÉL. FAX: 0537206553

IMPRIMERIE & REDACTION:
28 - 30, Rue Benzerte La Gironde - Casablanca - Tel-Fax : 0522.44.75.43

L'Académie du Royaume du Maroc publie l'ouvrage de Grigori Lazarev

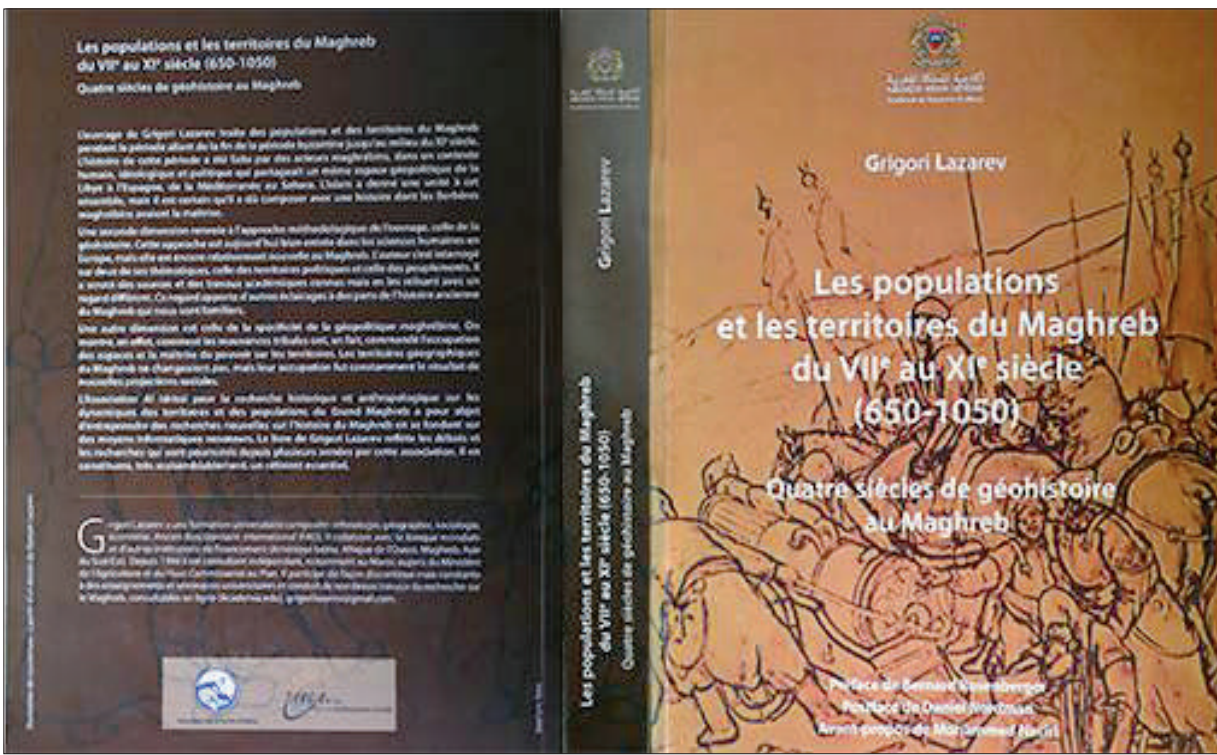
« Les populations et les territoires du Maghreb du VII^e au XI^e siècle »

L'Académie du Royaume du Maroc vient de publier "les populations et les territoires du Maghreb du VII^e au XI^e siècle (650-1050): quatre siècles de géohistoire au Maghreb" de Grigori Lazarev.



thématiques attachées aux leçons qu'il a tirées de ses recherches. Dans l'avant-propos, Mohamed Naciri, président de l'Association internationale de recherche Al Idrissi, qui a contribué au soutien de cette publication, souligne que cet ouvrage, résultat d'un long travail de recherche, s'est proposé de traiter des populations et des territoires du Maghreb, en projetant un réflecteur de géohistoire sur la haute période médiévale de ces pays. La première dimension de l'ouvrage est de contribuer à la mémoire historique du Maghreb pendant la période allant de la fin de la période byzantine du VII^e jusqu'au milieu du XI^e siècle, poursuit-il, notant que la deuxième dimension renvoie à l'approche méthodologique de l'ouvrage, celle de la géohistoire. L'autre dimension est celle d'une spécificité de la géopolitique maghrébine qui ressort bien des études des mouvements tribales, relève M. Naciri, ajoutant que l'ouvrage, qui se présente fondamentalement comme un instrument de travail, est dense et d'une approche ardue. La prise de conscience de l'histoire commune du Maghreb ne pourra que nourrir l'aspiration à son unité trop longtemps entravée, conclut-il. De son côté, l'historien français et directeur de recherche au centre national de la recherche scientifique, Daniel Nordman, souligne, dans la postface, que ce livre est composé, dans sa structure, de très larges développements sur l'état des connaissances, encyclopédiques, et des questions en cours, synthétiques et thématiques. L'ouvrage de 483 pages est scindé en trois parties, dont la première traite des territoires politiques à travers 4 chapitres: "Regards sur le Maghreb politique avant l'arrivée de l'islam", "le premier temps du Haut Moyen Age maghrébin 650-760/790", "le deuxième temps du Haut Moyen Age maghrébin, 770-900" et "le troisième temps du Haut Moyen Age maghrébin, 900-1050". La deuxième partie est axée sur "la géographie régionale des peuplements", à travers des chapitres portant sur les "populations du Maghreb al Aqsa", les "populations de

Cet ouvrage se propose de traiter de deux thématiques de géohistoire, celle des territoires politiques et celle de l'histoire des peuplements, en tentant de construire le tableau des territoires et celui des populations du Maghreb pendant les quatre siècles qui vont du milieu du VII^e au milieu du XI^e siècle. Il est le fruit d'un long travail de recherche et son argumentaire n'a pas échappé à de multiples analyses de détail, justifiées par de très nombreuses références aux sources ou aux études qui ont traité de cette période. Dans la préface de ce livre, l'historien Bernard Rosenberger indique que ce travail très important, aujourd'hui réalisé, apporte non seulement une masse d'informations, mais une vision nouvelle fondée sur une relation étroite entre la géographie et l'histoire. L'ouvrage comprend trois parties dont la première traite d'une catégorie de la géohistoire, celle qui s'attache aux territoires politiques, ajoute M. Rosenberger, précisant qu'il y distingue trois périodes, ou temps, qui ont vu les territoires se reconfigurer. La deuxième partie parcourt les régions du Maghreb et du Sahara pour tenter de comprendre les séquences qui pouvaient expliquer les peuplements dont Al Bakri et d'autres lui donnaient le tableau au XI^e siècle, poursuit-il, notant que la troisième partie porte sur les réflexions



Maghreb Al Awsat", les "populations de l'Ifrikiya et de la Libye", le "Sahara central et oriental", les "villes et le littoral" et "les Berbères en Al Andalus et en Sicile". La troisième partie est réservée, quant à elle, aux thématiques et questionnements. Elle est répartie en chapitres traitant de "la description médiévale de la géographie du Maghreb", des "milieux et pastoralisme", des "sociétés pastorales et géopolitique", des "Ethnies et généalogies", des "tribus, idéologies et religions", de "la géographie des langues" et des migrations et déplacements". L'ouvrage est accompagné d'une table des cartes des territoires du Maghreb durant la période étudiée.

Grigori Lazarev a une formation universitaire composite: ethnologie, géographie, sociologie, économie. Ancien fonctionnaire international (FAO), il collabore avec la Banque mondiale et d'autres institutions de financement (Amérique latine, Afrique de l'Ouest, Maghreb, Asie du sud-est). Depuis 1994, il est consultant indépendant, notamment au Maroc auprès du ministère de l'Agriculture et du Haut-Commissariat au Plan. Il participe de façon discontinue mais constante à des enseignements et séminaires universitaires et conduit de nombreux travaux de recherche sur le Maghreb, consultables en ligne (Academia.edu), grigorilazarev@gmail.com.

Dans les encyclopédies digitales participatives

Création d'un Prix national des publications culturelles

La création d'un Prix national des meilleurs publications culturelles dans les encyclopédies digitales participatives (texte, image, audio, vidéo) a été annoncée, mercredi à Rabat, à l'occasion de la signature d'une convention de partenariat entre le ministère de la Culture, de la Jeunesse et des Sports et l'Académie du Royaume du Maroc. Ce partenariat vise à mettre en valeur les œuvres intellectuelles marocaines et promouvoir l'offre culturelle nationale à même d'être plus accessible, en égard à la richesse du patrimoine national et la multiplication de ses genres et de ses affluents. La signature de cet accord contribue également à donner corps aux nouvelles orientations de l'Académie du Royaume du Maroc dont les missions ont été renforcées par la loi 74-19 adoptée par le Parlement en novembre dernier. Cette convention de partenariat vise en outre à encourager les étudiants et les fonctionnaires du ministère, des établissements qui en relèvent et de l'Académie du Royaume à s'imprégner de meilleures pratiques en matière d'usage et de contribution aux encyclopédies digitales participatives, de suivre l'apparition des nouveaux usages culturels et numériques, de promouvoir la démocratisation de la culture et de renforcer la richesse culturelle et les marques nationales de différentes langues. Pour mettre en application effective de cette étroite collaboration entre les deux institutions, plusieurs mesures ont été mises en

place notamment un document de cadrage définissant la vision stratégique, un plan d'action définissant les principaux jalons du projet, le cadre académique, la règle du Prix, ainsi qu'un large panel de spécialistes et un jury composé d'experts académiques. S'exprimant à cette occasion, le Secrétaire perpétuel de l'Académie du Royaume, Abdeljalil El Hjomri a relevé que cette initiative vise à renforcer le partenariat culturel ainsi que les ponts de coopération intellectuelle entre l'Académie et le ministère, signalant que ce projet se focalise en premier lieu sur les aspects culturels, notamment les composantes du patrimoine marocain. Ce partenariat vise à mettre en avant des œuvres culturelles rayonnantes ainsi que la protection, le développement, la révision et l'actualisation de leur contenu à travers le texte, la photo et la vidéo, en vue de traduire dans les faits les orientations de Sa Majesté le Roi Mohammed VI, qui accorde une importance particulière à la préservation du patrimoine, a-t-il souligné. M. El Hjomri a en outre fait savoir que nombreuses informations et données sur l'histoire et la culture du Maroc qui circulent sur les réseaux sociaux ne se basent sur aucune approche scientifique, outre l'absence des références lui assignant un minimum d'objectivité et d'intégrité intellectuelle. A cet effet, le ministère et l'Académie ont décidé de s'atteler, dans une première étape de ce projet, sur les contenus des encyclopé-

dies digitales mondiales qui concernent le patrimoine national par ses différentes expressions notamment sur les informations et les données historiques et patrimoniales, a indiqué le Secrétaire perpétuel de l'Académie du Royaume. De son côté, le secrétaire général du ministère de la Culture, de la Jeunesse et des Sports - département de la culture- Abdelilah Afifi a indiqué dans une déclaration à la MAP, à l'issue de la signature de cette convention, que cette dernière est un outil pour faire valoir le patrimoine culturel national au niveau international, de valoriser la culture marocaine, en plus d'inciter les étudiants et les chercheurs à utiliser les différents outils modernes pour accéder aux encyclopédies digitales participatives et y participer. Il a ajouté que cette convention vise à assurer le flux de données sur le Royaume au niveau de ses encyclopédies digitales ainsi qu'améliorer son contenu. Parmi les objectifs de cette convention figure également l'enrichissement et la promotion du contenu relatif à la culture marocaine disponible au niveau des encyclopédies digitales participatives à travers la coopération conjointe et continue entre l'Académie, le ministère tutelle et les établissements qui en relèvent en vue de mettre en avant les contenus culturels de ces encyclopédies, considérés comme un espace ouvert pour l'échange de connaissance.



Médias: « Elaph » lance la version arabophone du HTSI du Financial Times

Bahreïn, en Égypte, au Koweït, au Qatar, ainsi qu'au Maroc. La version électronique sera également disponible. Spécialisé dans le luxe, le magazine HTSI, qui a remporté plusieurs prix, est publié dans le cadre du numéro spécial "FT Weekend" et propose des sujets divers sur la mode, la décoration, le voyage et l'art de vivre, entre autres. La publication offre aux lecteurs des articles sur les trends les plus exclusifs et uniques notamment dans le monde de la mode, du voyage, de la décoration intérieure et de la gastronomie. Elaph, la société médiatique basée à Londres, entend lancer la version arabophone de HTSI en septembre prochain. Cette version va offrir, en plus des articles traduits de l'anglais, un contenu exclusif élaboré par son réseau de correspondants au Moyen-Orient. "En tant que marque mondiale à portée internationale, nous sommes toujours enthousiasmés à diffuser le journalisme de qualité du FT dans de nouvelles régions du monde", a indiqué le directeur général du FT, John Ridding, ajoutant que ce partenariat avec Elaph permet de faire connaître l'une des publications principales du FT auprès d'un public large. Pour la rédactrice en chef de HTSI, Jo Ellison, ce lancement s'inscrit dans le cadre de la stratégie du FT, qui consiste à élargir la portée de sa marque en renforçant la base des lecteurs et leur interaction avec ses publications. Les lecteurs arabophones intéressent le HTSI, a-t-elle dit, notant que le contenu présenté par le magazine et Elaph, qui se démarque par son caractère exclusif, est à

même de répondre aux attentes du lectorat. De son côté le fondateur et rédacteur en chef d'Elph, Othman Al Omeir a fait savoir qu'"en œuvrant pour élaborer un contenu dédié à la version arabophone du HTSI, en papier et en mode numérique, Elaph se concentrera sur la diffusion des informations et articles qui mettront en exergue les caractéristiques de la culture, du talent, de la mode et de l'art de vivre arabes. "Nous allons allier notre connaissance du contexte local et le contenu de qualité pour franchir un nouveau palier en harmonie avec le contenu solide du magazine HTSI", a-t-il souligné. Pour sa part, Nicholas Claxton, directeur des opérations d'Elph, a indiqué qu'"il s'agit d'une proposition qui change la donne tant sur le plan éditorial que commercial, d'autant plus que le Moyen-Orient connaît désormais une présence remarquable dans le monde du numérique. "Notre investissement dans HTSI reflète l'engagement d'Elaph dans une région où les marchés de luxe et l'art de vivre sont en train de prendre de l'ampleur et où nous pouvons renforcer les valeurs et l'attractivité incarnées par la marque HTSI", a-t-il dit. Premier journal électronique arabe, Elaph a été créé par le journaliste Othman Al Omeir en 2001, dispose d'un large réseau de journalistes et de correspondants, ce qui lui permet d'offrir aux lecteurs arabes du monde entier les nouveautés dans les domaines de la politique, de l'économie, de la culture, des sports, de la sociologie et des questions relatives notamment à la femme, entre autres.

Le journal électronique indépendant "Elaph" lance, depuis Casablanca, la version arabophone du magazine de luxe "How to Spend It" (HTSI) que publie le Financial Times (FT). Le magazine du journal du monde des affaires britannique sera ainsi disponible pour la première fois au Moyen-Orient et en Afrique du nord. En vertu d'un accord signé avec le FT, Elaph sera autorisé à publier la version arabe du magazine qui sera distribuée dans les Émirats arabes unis, en Arabie saoudite, au

Botola Pro D1 «Inwi»

Le Wydad trébuche, le Raja en profite

Dans le cadre de la 22^e journée de la Botola Pro D1 "Inwi" de football, le Wydad de Casablanca (WAC) et la Renaissance Zemamra (RCAZ) ont fait match nul (0-0), au Complexe sportif Mohammed V de Casablanca, alors que le Raja a écrasé l'Ittihad de Tanger (3-0), au Grand stade de Tanger. En effet, le WAC a raté l'occasion de creuser l'écart au classement avec son poursuivant, mais reste leader avec 48 unités, tandis que son adversaire du jour est lanterne rouge (17 pts). Concernant le Raja, les Verts ont étrillé l'Ittihad de Tanger (3-0), grâce à un doublé de l'inévitable Ben Malango (17e et 56e) et un but de Soufiane Rahimi (38e). A la faveur de cette victoire, le RCA, 2^e au classement, se



relance dans sa quête du fauteuil de leader avec 45 unités, tandis que son adversaire du jour stagne à la 4^e position (31

pts). La 22^e journée se poursuivra samedi avec des matchs qui opposeront l'AS FAR au

Mouloudia Oujda, l'Olympic Safi au Moghreb Tétouan et le Chabab Mohammedia à la Renaissance Berkane.

Euro

L'Italie file en huitièmes en asphyxiant la Suisse

L'Italie, toujours aussi emballante et inspirée, a facilement décroché son billet pour les huitièmes de finale de l'Euro en asphyxiant la Suisse (3-0) à Rome grâce notamment à un doublé de Manuel Locatelli, remplaçant de luxe de l'absent Marco Verratti. En tête du groupe A avec deux victoires en deux matches après ses débuts réussis contre la Turquie (3-0), la Nazionale, première qualifiée, jouera la première place dimanche contre le pays de Galles (4 pts) qui a également dominé les Turcs. Et même si un nul peut suffire, l'Italie jouera évidemment "pour gagner", a assuré Roberto Mancini. Toujours aussi généreuse et aimantée par le but adverse, l'équipe de Roberto Mancini n'a pas laissé respirer une Suisse trop timorée et s'est mise à l'abri assez rapidement par un doublé de Locatelli (26e, 52e), celui qui n'aurait été que remplaçant si Marco Verratti,

encore en tribunes pour le moment, ne s'était pas blessé au genou. Ciro Immobile a conclu la soirée (89e). Et malgré la sortie rapide du capitaine Giorgio Chiellini (24e), pour une douleur à la cuisse gauche, la défense a encore rendu une copie parfaite: l'Italie reste sur dix matches consécutifs sans prendre de but (pour 31 marqués!). Le Stadio Olimpico redevenait totalement azzurro, redécouvrait les joies oubliées de la "ola" (malgré des gradins clairsemés en raison des restrictions sanitaires). Et saluait bruyamment les arrêts de Gianluigi Donnarumma, intraitable devant Steven Zuber (64e). Contre le pays de Galles, Roberto Mancini pourra égaler le record d'invincibilité d'un sélectionneur italien établi par Vittorio Pozzo à une autre époque (30 rencontres sans défaite entre 1935 et 1939). Mais nul ne doute qu'il regarde désormais plus loin.

Mercato

Officiel : Sergio Ramos dit adieu au Real Madrid

“ Sergio Ramos, le légendaire capitaine du Real Madrid, va quitter le club espagnol où il officie depuis seize ans et avec lequel il a gagné quatre Ligues des Champions et cinq Championnats d'Espagne. ”

Ramos, 35 ans, porte depuis 2005 le maillot du club merengue avec lequel il a gagné notamment quatre fois la Ligue des champions (2014, 2016, 2017, 2018) et cinq fois la Liga (2007, 2008, 2012, 2017, 2020). Cette annonce met fin aux spéculations sur l'éventuelle prolongation de Ramos, qui n'a pas été retenu par le sélectionneur espagnol Luis Enrique pour disputer l'Euro. "Après quelques mois foutus et une saison atypique et particulière de ce que j'ai vécu dans toute ma carrière, vient s'ajouter l'Euro", avait déclaré Ramos dans un message sur ses réseaux sociaux en mai lorsqu'il avait appris qu'il n'était pas convoqué. "Cela me fait mal de ne pas avoir pu aider davantage mon équipe et de ne pas défendre l'Espagne mais, dans ce cas, il vaut mieux se reposer, bien récupérer

complètement et, l'année prochaine, revenir comme nous l'avons toujours fait", avait-il ajouté. Selon la presse espagnole, le Real Madrid proposait au joueur un an supplémentaire assorti d'une diminution de salaire de 10%, alors que Ramos souhaitait prolonger pour deux ans. Sa destination n'est pas évoquée dans le communiqué du club. Défenseur central intraitable, il est aussi un buteur grâce à son excellent jeu de tête. Il a inscrit plus de cent buts avec le Real Madrid en seize saisons. Il a également été un élément-clé de l'équipe d'Espagne championne du monde en 2010 et d'Europe en 2008 et 2012. Il a marqué 23 buts en 180 sélections. En 16 saisons sous le maillot merengue, Sergio Ramos a remporté 22 titres, répartis en 4 Ligues des Champions, 3 Super Coupes d'Europe, 4 Coupes du Monde des Clubs, 5 Ligues espagnoles, 2 Coupes du Roi et 4 Super Coupes d'Espagne. Ramos est le deuxième homme le plus titré de l'histoire du Real Madrid, seulement dépassé par le légendaire Paco Gento, lequel reste à 87 ans le président d'honneur du club.



Avec ses 671 matches et 101 buts, Ramos est le quatrième joueur à avoir le plus souvent défendu le maillot merengue, derrière Raul Gonzalez, Iker Casillas et Manolo Sanchis.

Sa dernière saison au Real Madrid a été perturbée par de nombreuses blessures. Il a été blessé à la cuisse droite, au mollet gauche et aux ischio-jambiers gauches. Il a aussi contracté le Covid-19.

JO de Tokyo

La FIJ dénonce le traçage par GPS des journalistes étrangers

La Fédération internationale du journalisme (FIJ) a dénoncé l'intention du comité d'organisation des Jeux olympiques de Tokyo de procéder au traçage par GPS des mouvements de quelque 6.000 journalistes étrangers qui devront couvrir cet événement sportif prévu du 23 juillet au 8 août prochains. Dans un communiqué, la FIJ a estimé que cette pratique constitue une "atteinte" à la vie privée et à la liberté de la presse. "La mise en œuvre d'une telle précaution prive les journalistes de leur droit à la vie privée et limite la liberté de la presse", a pointé la Fédération, appelant le comité d'organisation "à abroger cette disposition et à discuter d'autres moyens de maintenir la sécurité de tous les participants avec les journalistes et leurs syndicats". Selon le communiqué, cette "surveillance par GPS passera par le suivi des téléphones des membres des médias", qui devront maintenir active la fonction de localisation et de sauvegar-



der les données" associées. En raison de la persistance de la pandémie, les journalistes couvrant cette grand-messe sportive planétaire doivent fournir une liste détaillée des endroits où ils comptent se rendre lors de leurs deux premières semaines au Japon, comme les sites olympiques et leurs hôtels. La semaine dernière, la présidente du comité d'organisation Tokyo-2020, Seiko Hashimoto, avait annoncé que les représentants des médias étrangers seraient constamment géolocalisés par GPS et tenus de respecter les restrictions imposées sous peine de perdre leur accréditation. Tokyo-2020 avait précisé par la suite qu'il ne s'agirait pas d'une surveillance en temps réel mais destinée au traçage des déplacements a posteriori en cas de problème. Les sportifs olympiques eux-mêmes seront très limités dans leurs déplacements, tandis que la venue de spectateurs de l'étranger a été interdite en mars.

Le monde de Julie Guégan L'effet papillon et l'énergie créatrice

Le dialogue avec Julie Guégan est un voyage culturel dans le monde des Lettres et des Arts. Le monde de la poésie, de la prose, du cinéma, de la peinture et de la photographie d'une part, et des relations humaines d'autre part. Nous allons parler de l'amour, de l'amitié, de la tolérance, de l'ouverture d'esprit et de la connaissance de l'autre. Nous allons parler des villes, des livres, des films, nous allons parler de nous, de nos pensées, de nos réflexions, de nos passions et de vous en tant que lecteurs. Lecteurs fidèles qui nous lisent avec tant de plaisir.



Par Nouredine Mhakkak

pouvoir accéder à leur énergie créatrice et se désespérer d'avoir laissé échapper leurs rêves ? J'encourage tous ceux autour de moi à croire en leur potentiel et à se donner les moyens d'y arriver, car c'est le seul qui conduit au bonheur et à un monde meilleur. La bonne nouvelle est que ce réveil peut intervenir à tout moment. Mon grand-père est devenu musicien à 80 ans ! Il a retrouvé la femme de sa vie, peu de temps après avoir commencé ce parcours de transformation et a fini sa vie auprès d'elle. Je l'ai vu heureux comme jamais, non, il n'y a pas d'âge pour le bonheur... Il est là à notre porte, attendant que nous y soyons prêts. Si nous avions tous l'énergie de ne pas nous laisser envahir par la négativité ambiante, les peurs et parfois les haines, nous pourrions alors créer un monde plus juste et bienveillant.

Je ne suis pas naïve, j'évolue dans un monde très dur, dans lequel de nombreux acteurs semblent dissociés d'eux-mêmes et loin de leur centre, mais j'ai cet espoir que l'humanité s'est simplement perdue en chemin et que le « tous ensemble » a le potentiel de nous sauver de nous-mêmes.

Pour en revenir à Madame Bovary, je pense qu'elle a ressenti ce monde dysfonctionnel qui nous isole des autres, surtout lorsque nous en avons paradoxalement le plus besoin. Elle n'a pas su puiser en elle la force de résister et de choisir la rédemption. Elle n'a pas non plus su se pardonner de ses errances et de ses erreurs. S'est-elle perçue comme un poids avant d'abandonner face à l'ampleur de la tâche ? Combien de fois dans ma vie ne me suis-je vue, dans mes relations, comme le problème à réparer ou à abattre.

Aujourd'hui je sais que je suis une solution, si je décide consciemment d'investir dans ma personne plutôt que de détruire l'image négative que les autres ont projetée sur moi. Sachez mon ami, qu'il faut beaucoup d'énergie pour voir ses propres maux, beaucoup moins pour voir ceux des autres. Chaque fois que je reçois une critique, je réfléchis à son origine. Si j'ai mes manquements et encore de nombreuses choses à apprendre, j'ai acquis cette conviction que chaque critique négative en dit plus sur celui qui la donne que sur moi.

Alors, j'ai un cap que je me suis fixé, il a déjà commencé à émerger de notre série d'articles, et mon objectif est de ne pas le quitter du regard. Le plus possible. Évidemment, il m'arrive encore de me laisser distraire par le négatif, les tentations sont si grandes aujourd'hui. Cela survient lorsque je suis fatiguée ou lorsque je pense encore y apprendre quelque chose. Mais laissez-moi vous dire qu'il y a beaucoup plus de bénéfices à rester focalisé sur le bien et à poursuivre son projet de vie. Qu'aurait fait notre Madame Bovary si au lieu du suicide, elle avait choisi la transformation, en demandant de l'aide et en se laissant aller véritablement sur le chemin de l'Amour ? Je pense que notre monde a besoin de plus de Madame Bovary, prêtes à mettre toute l'énergie nécessaire pour s'épanouir et se libérer totalement de leurs chaînes. Et notre société devrait encourager cela, en comprenant qu'une personne sauvée deviendra capable d'en sauver une autre, grâce à l'effet papillon. Il faudrait être aveugle et sourd pour ne pas voir que notre planète a besoin de nous tous, en forme ! Si nous avons été l'espace qui a abusé de ses ressources, nous pouvons également être l'espace qui la protégera d'un destin tragique. Bien entendu, cela demande de la part de nous tous d'avoir l'énergie pour la transformation qui est nécessaire.

Nous devons être le changement que nous voulons voir dans ce monde, tel que nous le disait Gandhi. Une belle manière de le faire est en grandissant à travers les livres. Ainsi, je partage ceci avec Camus que les auteurs sont mes meilleurs amis. Je choisis des livres qui me font réfléchir, grandir, qui me défient ou me permettent d'utiliser mes cinq sens, tels que Le Rouge et le Noir de Stendhal, Le Parfum de Süskind ou encore Aurélien d'Aragon.

* Quand on aime la vie, on va au cinéma. Quelle est votre relation avec le cinéma et comment le cinéma

peut aider les gens à voir le monde d'une façon positive ?

Tout d'abord, pour en revenir aux cinq sens que je viens d'évoquer rapidement plus haut, je pense que notre société valorise trop le sens visuel au détriment des quatre autres. Je suis la première à trop compter sur mes yeux, et d'ailleurs avec l'âge, je constate que je perds la vue plus rapidement que mes autres sens. Un mal de notre siècle ?

En tout état de cause, le sens qui permet la transformation est apparemment l'ouïe, et je reconnais les grands bénéfices à développer son odorat, son goût et son toucher. Par conséquent, si j'aime le cinéma, je fais attention à varier mes activités. Je ne suis plus abonné aux plateformes de streaming, par exemple. Je passe déjà tellement de temps sur mon ordinateur et mon téléphone !

Ceci étant dit, le cinéma a et continue à occuper une grande place dans ma vie. Je peux même dire qu'il m'a tellement passionnée que je me rendais étudiante dans les salles de cinéma parisiennes dès le matin. Les séances sont moins chères et on n'y trouve que quelques cinéphiles peu adeptes de pop-corns. J'ai vu tous les Ken Loach, j'adore Kenneth Branagh et presque tout du cinéma britannique, qui me fait rire et pleurer, tout en posant un regard aride sur la société. Je sors également souvent des sentiers battus. Ainsi j'ai pu faire de belles découvertes, comme La Séparation de l'Iranien Asghar Farhadi.

Le génie du Chaaba d'Azouz Begag ou Le Destin de Youssef Chahine, dont le dernier m'a initié à la philosophie d'Averroès. Et puis, il y a les films de Cassavetes, comme Gloria avec l'incroyable Gena Rowlands, dont j'ai vu la majorité des performances. Pour moi, elle représente la quintessence de la féminité : intelligence, indépendance, charme subtil, élégance et force.

En bonne française, je ne refuserais pas non plus un bon film de notre patrimoine cinématographique. Avec mes enfants, nous sommes fans de Louis de Funès et Bourvil. Et seule, je me tourne vers les films avec Bertrand Blier, Charlotte Rampling ou encore Marion Cotillard. De ma jeunesse je garde en mémoire, La Haine de Kassovitz et Trainspotting de Danny Boyle, qui ont marqué ma génération au fer rouge. Petite, ce sont les films sur les Carmen de Bizet et La Traviata de Verdi, qui m'ont laissé les souvenirs les plus intenses. Ainsi, je me revois cachée derrière un fauteuil au cinéma, alors que le matador met à mort le taureau, ou encore la scène où Violetta meurt. Vous voilà prévenus, je suis un peu sensible... Même si cela ne m'a pas empêché de voir tous les films d'horreur possibles et imaginables avec mon cousin préféré !

* Selon l'écrivain français Anatole France « La nature nous enseigne ». Pour vous, quelle est votre relation avec la nature ?

Avant tout, je dois vous raconter quelque chose sur ma vie. Vous connaissez de moi, la parisienne, mais ce que je n'ai pas eu l'occasion de vous raconter encore, c'est que j'ai vécu dans d'autres villes françaises...

Nantes, Laval, Mâcon ou encore Dijon, pour ne citer qu'elles. La vie en province m'a fait prendre tôt le goût des escapades inopinées dans la campagne. Ainsi, lorsque j'habitais à Mâcon, au sud de la Bourgogne, il m'arrivait souvent de grimper sur ma mobylette après les cours, afin de me rendre sur la roche de Solutré. J'aimais reproduire le parcours du président François Mitterrand, et une fois, arrivée au sommet, je pouvais m'asseoir pendant des heures pour profiter de la vue sur les vignobles bourguignons. Chaque fois que je mets un pied dans la nature, je sens que je m'enracine et me reconnecte aux éléments. Nous sommes si petits face à elle...

Plus tard, lorsque j'ai pu conduire une voiture, j'ai pris l'habitude de me rendre en Bretagne pour des moments face à moi-même, dans l'appartement côtier de mes parents, situé sur une presqu'île. Sans aucun magasin au alentours, j'ai toujours aimé m'y isoler, pour lire, écrire, courir, nager, et profiter de l'air pur. Dès que possible, j'ai familiarisé mes enfants à la vie

au bord de l'eau. Lorsqu'ils ont chacun eu trois semaines, j'ai cherché à les mettre au contact de l'océan et de son eau salée. Une croyance de breton, je me disais que cela les rendrait fort jusqu'aux os, et je voulais ancrer dans leur inconscient ce lieu, comme celui où ils pourraient toujours se rendre en cas de coups dur. Nous y allons au moins une fois par an et chaque fois, je ressens combien nous nous vivons cette parenthèse comme une renaissance. Chacun d'entre nous peut créer cet espace similaire, fictif ou réel. Un lieu pour se régénérer.

Si je ne peux prendre la route trop souvent pour la Bretagne, en raison de la distance, je ne reste toutefois pas en ville bien longtemps. Régulièrement, j'organise de petites aventures avec ma Fiat 500, en train, en bus ou en avion. Quant à mon quotidien, il ne se vit pas sans nature. Chaque jour, nous nous rendons au parc avec mon chien. Nous y faisons de longues promenades, parfois je m'assois dans l'herbe ou contre un arbre. Et, anecdotes amusantes, j'adore me pendre aux arbres, ramasser la terre à pleines mains ou encore ôter mes chaussures pour marcher pieds nus dans l'herbe. Essayez, ces trois activités sont très efficaces pour retrouver une forme d'équilibre, le yin et le yang, entre énergie féminine et masculine.

Pour revenir à votre question, je pense comme beaucoup que la nature est parfaite et que nous devons davantage nous en inspirer. Il est nécessaire d'en prendre conscience et de l'observer à l'aide de ce filtre. Cela aide à s'émerveiller... Nous, les hommes, avons cru que nous pouvions dominer la nature. Comme cela est bien faux et comme nous en payons aujourd'hui le prix. Il s'agit de revenir à des formes d'organisations plus naturelles et de revenir à l'authenticité. Mais, attention, l'idée selon laquelle il faudrait revenir à des modes de vie ancestraux, ne me semble pas bonne. Nous devons au contraire innover, chercher à trouver ensemble des solutions aux problèmes complexes de notre temps tout en poursuivant le progrès, au lieu de le rejeter. L'humanité n'a au fond jamais été dans une meilleure place qu'aujourd'hui. Il faut capitaliser sur tout ce que nous avons appris, mais aussi canaliser, c'est-à-dire, proposer une direction à tous, qui soit positive et respectueuse.

* Vous avez l'air d'une femme pleine d'énergie. D'où vient cette énergie ? Du sport ou de la méditation ? ou des deux en même temps ?

Si vous connaissez la gestalt-thérapie, vous savez que l'énergie par défaut est l'excitation. Petite, je pouvais parfois sembler trop excitée (ndlr : un enfant normal en fait !), et mes parents ont souvent cherché à me calmer. Il fallait que je parle moins, que je « sois plus raisonnable » ou que je maîtrise mon énergie. Alors, durant de nombreuses années, je n'ai pas été en paix avec mon excitation. Et donc mon énergie authentique. Aujourd'hui, je suis convaincue que si nous devons trouver notre centre, pour y trouver une forme d'équilibre et d'ancrage, il est également nécessaire d'écouter ce que notre énergie a à nous dire. Face à ce constat, j'ai cherché à faire ce que ma véritable excitation me disait. Quand je dis « véritable », je ne parle pas de celle qui vous fait craquer pour une barre de chocolat, mais plutôt celle qui vous pousse à prendre plus de risques pour une vie vraiment vécue, comme décider de rejoindre Bruxelles il y a 16 ans pour un stage non-rémunéré de six mois à la Commission européenne...

Ce qu'il m'a fallu apprendre, une fois que j'avais fait la paix avec cette énergie pétillante, a été de mettre en place les stratégies pour la préserver. Et je peux vous dire, que cela n'a pas été évident pour moi. Mes collègues s'amusaient du fait que je ne m'arrête même pas de travailler pour m'hydrater ou pour répondre à leurs questions, lorsque je suis concentrée. Je suis une personnalité très « focus ». C'est assez terrible, mais lorsque j'ai un projet en tête, j'ai le sentiment qu'il en faut beaucoup pour m'arrêter. C'est mon côté « Guégan » peut-être, qui signifie « combattant » en celte. Si vous voulez un exemple de ce que cela peut donner, je peux vous parler de cette compétition de natation à laquelle j'avais participé lorsque j'avais 15 ans. Ce jour-là, mon père devait me rejoindre pour me voir nager. C'était un championnat de France et je devais notamment y réaliser un 100 mètres nage libre. Je n'étais pas une grande star de la natation, puisque je n'étais pas vraiment en quête de performance. Mais ce jour-là, devant mon père, j'étais prête à tout. Au coup de sifflet, j'ai plongé et n'ai plus respiré pendant les premiers 50 mètres. À l'issue de la course, je suis arrivée troisième et suis donc montée sur le podium. La gloire face à un père admiratif. C'est un fil rouge chez moi depuis : l'amour me fait déplacer des montagnes.

J'en reviens donc à mes stratégies, laborieuses je le répète, pour me reposer et laisser donc de la place à cette énergie authentique. J'ai des pierres que je prends en main pour un moment de méditation, je vais régulièrement chez un ostéopathe qui réalise sur moi de la médecine chinoise et de l'acupuncture, ou parfois je fais du reiki. Lorsqu'il n'y a pas la COVID-19, j'aime aller aux thermes près de Bruxelles, et je passe des heures au sauna. Les grandes promenades aussi me font du bien, et surtout celles en forêt, en montagne ou au bord de la mer.

Enfin, mon énergie, je la puise aussi dans mes relations, d'abord avec mes enfants, puis mes animaux, mes amis, mes collègues, ma famille... De plus en plus, j'étends ce périmètre. Il y a les personnes du parc avec leurs chiens chaque matin, il y a mes délicieuses voisines, les enfants du quartier ou même les commerçants. Quand je m'arrête et que je prends conscience de ma joie d'être avec eux, de profiter de leur présence, alors instantanément, je me sens serein, à ma place.

Cinq questions à Hassan Benkhlaifa, DG du festival Handifilm

« Peu de films marocains abordent la question du handicap »

■ Propos recueillis par Abdelatif Abilkassem

L'association Handifilm organise, du 17 au 19 juin à Rabat, la 14^{ème} édition du Festival Handifilm sous le thème "Les troubles d'apprentissage à travers le zoom des jeunes cinéastes". A cette occasion, le directeur général du festival, Hassan Benkhlaifa revient, dans un entretien accordé à la MAP, sur les acquis apportés par cet événement, le traitement de la thématique du handicap dans le cinéma marocain, ainsi que sur le rôle des jeunes dans la dissémination des valeurs de la diversité et du respect de l'autre via le 7^{ème} art.

1. En 14 ans d'existence, quelle est la contribution du festival à la cause des personnes en situation de handicap ?

On peut dire que le public du festival s'est élargi d'une édition à l'autre et que le nombre de nos partenaires a augmenté au niveau national et international.

Depuis la neuvième édition, le festival bénéficie du Haut Patronage de Sa Majesté le Roi Mohammed VI, que Dieu l'assiste. Pendant cette période, nous avons fait la promotion de quelques films marocains et de nombreux films internationaux qui traitent de la question du handicap de manière positive et projettent une image positive du handicap et des personnes en situation de handicap. Ce foisonnement a culminé avec la production du premier film marocain utilisant la technologie de l'audiodescription pour les malvoyants et les aveugles et le sous-titrage pour les sourds. Ce film mettait en vedette Mohamed Choubi et une actrice porteuse du syndrome de Down.

2. Comment évaluez-vous le traitement de la question des personnes en situation de handicap dans le cinéma marocain, aussi bien en termes de visibilité que d'interprétation cinématographique ?

Peu de films marocains abordent la question du handicap. Les personnages interprétés par les personnes en situation de handicap ne servent pas l'image de cette catégorie ainsi que son rôle positif dans le développement social. Ces films présentent une sorte de satire négative pour provoquer le rire ou la pitié. A mon avis, le film "Six mois et un jour" d'Abdeslam Kelai est un bon exemple de film sur le handicap car il traite, de manière artistique et positive, de la problématique de l'intégration des personnes souffrant d'autisme au sein de la société marocaine.

3. L'édition actuelle traite des troubles de l'apprentissage. Pourquoi cette thématique ?



Chaque année, nous choisissons un sujet qui touche les types de handicap ou certaines techniques ou moyens d'intégrer les personnes en situation de handicap. Certains types courants et bien connus de handicap ont naturellement eu la priorité. Lors de cette édition, nous avons voulu souligner les difficultés d'apprentissage en tant que sorte de handicap caché malgré sa prévalence élevée et ses conséquences néfastes pour les jeunes apprenants.

Parmi ces difficultés d'apprentissage, il y a la dyslexie, la dysgraphie et la dyscalculie, qui contribuent de manière significative au taux élevé de décrochage scolaire et à la prévalence de l'analphabétisme.

A travers les sujets et les thématiques que nous traitons, nous cherchons à sensibiliser le grand public et les responsables en particulier afin qu'ils changent leur perception du handicap. Changer cette perception favoriserait le rayonnement d'une culture d'acceptation du handicap chez le grand public et amènerait les responsables à élaborer des politiques publiques et à prendre des mesures pour améliorer la participation des personnes en situation de handicap au développement inclusif.

4. L'édition de cette année est marquée par la participation de plusieurs films dans la "Compétition internationale du court-métrage spécial Junior". Pouvez-vous nous en dire plus ?

En fait, nous estimons que miser sur les jeunes avant qu'ils ne

soient impactés par les représentations négatives au sein de leurs sociétés est un pari gagnant, en ce sens que les jeunes d'aujourd'hui sont les hommes de demain, qu'ils deviennent des acteurs politiques ou économiques ou des pionniers de l'art et de la culture. Le projet "les jeunes devant et derrière la caméra pour une société inclusive" nous a donné l'occasion d'accompagner ce groupe afin de développer son sens artistique et de l'impliquer dans la promotion des valeurs du respect et de tolérance, et d'une culture qui accueille le handicap en tant que diversité. Ces jeunes étaient au rendez-vous et leurs productions sont programmées dans le cadre du festival.

Le projet, soutenu par la Fondation Drosos, s'étale sur une durée de 4 ans et vise à contribuer au développement du talent artistique et de l'entrepreneuriat chez les jeunes et à favoriser leur implication dans la promotion des valeurs du respect, de la tolérance et d'une culture accueillant le handicap.

Le projet vise notamment à renforcer les compétences des jeunes à travers la réalisation de 24 court-métrages sur le handicap. Il prévoit également la création d'un groupe de réflexion appelé "Créativité et développement de la personnalité" qui couvrira toutes les régions du Royaume afin d'évaluer les difficultés rencontrées en matière de développement du sens artistique de la jeunesse et soumettre des propositions pratiques pour le développement de politiques publiques qui encouragent les activités artistiques et culturelles créatives des jeunes en tant que locomotive pour la promotion de l'esprit d'entreprise et des valeurs de tolérance.

5. En tant qu'Association, quelles sont vos propositions pour promouvoir la visibilité des personnes en situation de handicap dans le cinéma ?

Afin de renforcer la présence positive des questions de handicap en général et d'améliorer l'image des personnes en situation de handicap dans le cinéma, nous proposons la création d'un atelier pour un cinéma inclusif favorisant la participation d'acteurs, de cinéastes et de techniciens en situation de handicap. Nous proposons également d'encourager la réalisation de films prenant en compte les personnes ayant une déficience sensorielle (aveugles, malvoyants et malentendants) et de s'assurer que les salles obscures sont adaptées aux normes d'accessibilité. Nous insistons également sur la nécessité de faire participer les praticiens spécialisés en médecine et en réadaptation comme conseillers en matière de handicap pour s'assurer que les rôles des personnages soient conformes aux types de handicap traités dans les films.

Sur le vif

Tifinagh... et le football

■ Mohamed Nait Youssef

Les polémiques sur tifinagh ne cessent d'alimenter ! Au début, il faut le dire, il y a même ceux qui sont partis plus loin en disant que l'amazighe ne verra pas son plein essor avec le tifinagh. Pourtant, les choses ou encore certaines visions ont changé au fil du temps. Or, après un retard inexplicable et un blocage dans le circuit législatif, la loi organique n°26.16 définissant le processus de mise en œuvre du caractère officiel de l'amazigh, ainsi que les modalités de son intégration dans l'enseignement et dans les domaines prioritaires de la vie publique a été publiée enfin au Bulletin officiel n°9314, du 26 septembre 2019. Les raisons de ce stand-by ont été multiples; surtout d'ordre politique et idéologique dont certaines voix estiment même que la graphie tifinaghe freine le développement et le rayonnement de l'amazighe.

Pour la petite histoire, la commission de la culture et de la communication à la Chambre des représentants a adopté, lundi 3 juin 2019, cette graphie dans l'écriture de la langue amazighe dans toutes les transactions administratives et financières. Enfin, le point de divergence du choix de la graphie a été surmonté et tranché lors d'une session plénière historique qui a eu lieu, lundi 10 juin 2019, à la Chambre des représentants en adoptant les deux projets de loi organiques n°26.16 et celui n°04.16 relatif à la création du Conseil national des langues et de la culture marocaine. Ce texte, prévu par l'article 5 de la Constitution de 2011, a ensuite été transféré à la Chambre des Conseillers où il a été adopté, en plénière, lundi 23 juillet.

Ces derniers jours, le débat sur tifinagh remonte de nouveau à la surface lorsque les joueurs du club Hassania Union Sport Agadir (HUSA) ont joué, dimanche 13 juin, contre le Wydad Athletic Club pour le compte de la 19^e journée de la Botola Pro, avec des maillots dont les noms des joueurs sont écrits en tifinagh. Ce fut une première dans l'histoire de la scène sportive nationale et même magrébine!

En outre, la direction de la HUSA a souligné que ce geste symbolique coïncide avec le 10^e anniversaire du projet de Constitution adopté par référendum, le 1^{er} juillet 2011, qui reconnaît pour la première fois l'amazigh en tant que langue officielle aux côtés de l'arabe.

Sur les réseaux sociaux, les images de panneaux écrits en tifinagh trônent sur les façades de certaines institutions publiques mal traduits et qui ne respectent pas les normes de la langue amazighe ont été véhiculées dernièrement par les internautes.

Des erreurs qui sautent aux yeux sachant les grands changements commencent par les petits détails où se cache parfois... le diable. Mieux vaut alors en rire qu'en pleurer ! Ces institutions auraient évité tout ça en recourant aux organismes spécialisés et compétents en matière de traduction et d'écriture de la langue amazighe. Aujourd'hui, les regards seront retournés vers la Commission ministérielle permanente chargée d'assurer le suivi et l'évaluation de la mise en œuvre du caractère officiel de la langue amazighe qui aura certainement du pain sur la planche afin d'accélérer la cadence de la mise en application des volets législatif, juridique, pédagogique et scientifique. En attendant... dans l'espérance que cette attente ne soit pas longue !

Concours national de langue russe

Les lauréats honorés !



■ A.Dorhmi

A l'occasion de la journée de la langue russe, dont la finale s'est tenue le 28 mai au Centre Culturel Russe à Rabat, dans le cadre d'un ensemble d'événements programmés coïncidant avec la Journée de la langue russe, une cérémonie de remise des prix aux gagnants du concours était

organisée par l'ambassade de la Fédération de Russie, le 16 juin à Rabat. A cette occasion, un discours de bienvenue a été prononcé par son excellence l'ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire de la Fédération de Russie auprès du Royaume du Maroc, V.V.Chouvaev qui a félicité les lauréats dudit concours pour cette victoire bien méritée, tout en leur souhaitant un nou-

veau succès dans l'apprentissage de la langue russe.

SE.Mr.V.V.Chouvaev a remis aux lauréats des diplômes honorifiques et des prix mémorables, leur a souhaité une nouvelle réussite dans l'apprentissage de la langue russe, notant que la vulgarisation de la langue russe au Maroc contribue au développement et au renforcement des relations russo-marocaines.

Le réalisateur de télévision Chakib Benomar n'est plus

Le paysage médiatique national est en deuil. Le réalisateur de télévision Chakib Benomar a tiré sa révérence jeudi 17 juin. Le défunt a intégré la télévision à un âge assez jeune. Après des études universitaires au Maroc et en France, il a travaillé en 1969 aux côtés du réalisateur Mohamed Bounja. La même année, il avait entamé une nouvelle aventure à la radio nationale. Il était réalisateur de l'émission culturelle "le magazine culturel" présentée par le journaliste Mostapha Al Kabaj, "le magazine artistique" présenté par Al Arbi Benterka, "Samar" présenté par Mohamed Ben Abdesalam. Il a réalisé également la fameuse émission "Mawahib" sans oublier le rendez-vous phare "Mozaïque" consacré à la diaspora marocaine. Il a réalisé également la série "Yamna" ainsi que des séries telles que "Aziza".



Arts Plastiques

Dans l'univers onirique de Aziz Sayed...

■ Mohamed Nait Youssef

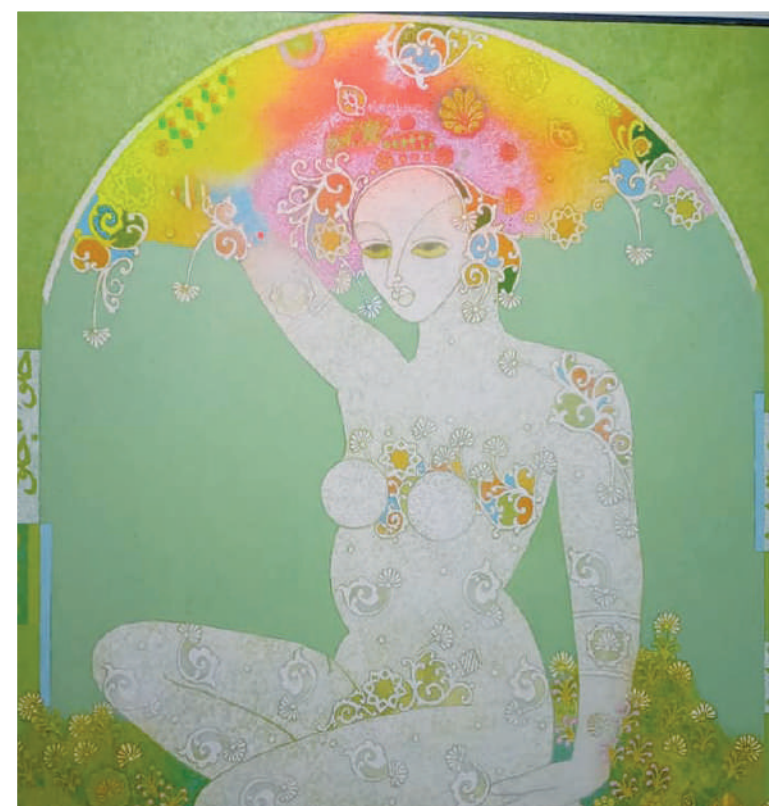
« La touche de Aziz Sayed n'a pas pris une seule ride. Fidèle à sa démarche artistique et esthétique, les œuvres de cet artiste chevronné et talentueux, accrochées sur les murs des villas des arts de Casablanca et de Rabat, donnent à voir un univers pictural onirique, floral, avivé et lumineux. »

Deux espaces, une exposition rétrospective retraçant un parcours long et évolutif remontant à la fin des années soixante. Pourtant, l'artiste garde, encore et toujours, le même sourire, le même enthousiasme et le même éclat pénétrant le fond de la toile... Le corps est toujours là, omniprésent, dans tous ses états et toutes ses situations. Il s'agit là d'un corps féminin sensuel, puissant et plein de vie. C'est aussi la beauté dans toute sa splendeur qui a été mise en valeur. Le monde de Aziz Sayed est romantique aux coloris vifs qui nous rappellent les chefs d'œuvre des peintres de fleurs flamands. Cette ambiance et magie picturales guident le regard de la toile au jardin discret, mystérieux et fantastique de la « Flore » où l'amour de vivre et le plaisir sensuel riment en toute symbiose avec les couleurs vives. Un arc en ciel, beau à voir ! Au-delà de la palette colorée et claire, le peintre intègre des oiseaux mystérieux autour d'une femme, d'un corps parfois inachevé, agité, figé, étrange, étranger... Sans oublier ce clin d'œil à l'architecture purement marocaine.

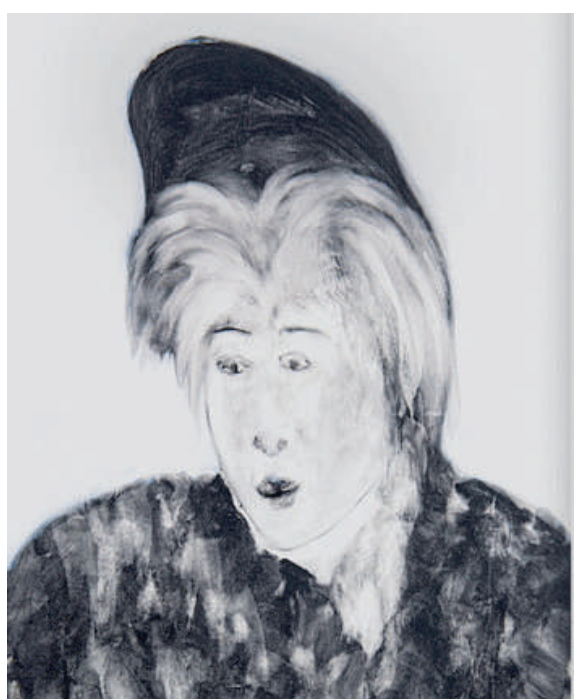


On ne peut pas par ailleurs contempler les œuvres de Aziz Sayed sans arrêter sur la calligraphie soigneusement usée par l'artiste dans chaque travail. C'est un élément important de l'œuvre voire une espèce d'écriture sur la « peau » de la toile. Les mots dialoguent ainsi avec les couleurs effervescentes et les corps dynamiques flottants dans l'œil. Et puis, le rêve et les mots sont les maîtres-mots de l'univers ; celui de l'artiste. En s'arrêtant devant la toile de l'artiste, cette phrase de Abdelkebir Khatibi, « j'ai rêvé, l'autre nuit, que mon corps était des mots. », citée

dans son fameux roman autobiographique « la mémoire tatouée », est ainsi venue à l'esprit. Tel un talisman portant l'aveu, des aveux de l'inconscient latent du peintre, la toile est son lieu de révélation par excellence. Tel un oiseau, Aziz Sayed laisse les admirateurs de son art non seulement apprécier la beauté ou s'évader dans un jardin exotique, mais de s'envoler librement dans les cieux plus ouverts et vastes. « Je ne choisis pas de titres pour mes toiles. Or, c'est au public de le faire afin de lui laisser la liberté d'interpréter l'œuvre. », nous confie l'artiste. A découvrir !



Exposition collective à L'Atelier 21 du 22 juin au 30 juillet



« Le Feu qui forge », à L'Atelier 21

« Le Feu qui forge » est l'intitulé d'une exposition collective qui sera organisée du 22 juin au 30 juillet à la galerie d'art L'Atelier 21. Cette exposition, dont le commissariat a été confié à Salma Lahlou, célèbre l'apport de Mohamed Melehi (1936-2020) dans le champ des arts plastiques au Maroc, indique un communiqué de L'Atelier 21. « Dans le cadre de l'invitation qui m'est faite par L'Atelier 21 de penser une exposition collective à partir de l'œuvre de Mohamed Melehi, j'ai voulu me concentrer sur la radicalité de son écriture plastique et les revendications esthétiques qu'elle soulève. Car Melehi, en libérant la forme et la pensée, a créé un modèle. Ce modèle, je souhaite en faire une maïeutique », explique Salma Lahlou citée dans le communiqué. Le parcours pluridisciplinaire de Melehi se nourrit de champs d'intervention multiples (action engagée, documentaire, pédagogie, urbanisme), ainsi que de nombreux genres artistiques (peinture, photographie, sculpture, architecture, design). Il appartient à chacun des artistes invités de faire

valoir, dans une œuvre, à l'égard de Melehi une dette, une tangence, une correspondance ou même une dissonance, souligne L'Atelier 21. Mohamed Melehi a marqué de son empreinte la modernité des arts plastiques au Maroc, et dans d'autres territoires. De par la qualité et le nombre des artistes qui participent à cette exposition, on se rend compte que l'héritage laissé par cet artiste est un stimulant qui invite constamment à la création, indique-t-on. L'exposition connaîtra la participation de 21 artistes, à savoir Saïd Afifi, Zainab Andalibe, Daoud Aoulad-Syad, Nassim Azarar, Mustapha Azeroual, Fouad Bellamine, Yasmina Benabderrahmane, M'barek Bouhchichi, Khalil El Ghrib, Safaa Erruas, Mohssin Harraki, Maria Karim, Fatima Mazmouz, Najia Mehadjji, Houssein Miloudi, Lamia Naji, Abdelkébir Rabi', Batoul S'Himi, Hossein Talal, Eric Van Hove et Abderrahim Yamou, par une œuvre qui entretient une parenté esthétique avec l'univers plastique de Mohamed Melehi, conclut le communiqué.



Restauration de tableaux d'art

Bouabid Bouzaid, l'artiste engagé

■ Par Abdelaziz Hayoun (MAP)

Grâce à sa passion, l'artiste-peintre tétouanais, Bouabid Bouzaid, a réussi à se frayer un chemin dans la scène artistique. Peu de peintres arrivent à exceller dans la restauration et la réparation des tableaux d'art, qui nécessitent énormément de précision et de patience, en plus d'une connaissance approfondie des différentes techniques de peinture, et avant tout, un amour inconditionnel pour ce métier et la créativité qui l'accompagne. Seules les personnes intéressées et les spécialistes du domaine connaissent les secrets du métier de la restauration et de la réparation de tableaux d'art. Bouabid Bouzaid, professeur d'histoire de l'art, des civilisations et de dessin antique à l'Institut national des beaux-arts de Tétouan, est une référence en la matière, compte tenu des multiples angles avec lesquels il traite le dessin, ainsi que l'étendue de ses connaissances et son intérêt pour ce métier.



L'artiste, dont le long parcours a été relaté par Mokhlis Saghir dans son livre "L'artiste multidisciplinaire Bouabid Bouzaid, histoire d'un peintre plasticien", a indiqué que le travail d'un réparateur ou restaurateur, les termes étant différents si l'on considère cette pratique comme un métier ou un art à part entière, est difficile à bien des égards.

En effet, la restauration d'un seul tableau peut prendre des années et nécessiter un budget très élevé selon l'ampleur des dommages, qu'ils soient importants, mineurs, non visibles à l'œil nu ou dus à l'oxydation. Bouabid Bouzaid, né à Tétouan en 1953, a fait savoir que le recours aux dernières techniques et méthodes utilisées dans la restauration et la réparation d'anciens tableaux peut ne pas suffire dans de nombreux cas, car le restaurateur ou le réparateur doit connaître la technique de dessin utilisée en l'œuvre et le courant artistique qui prévalait lors de sa création, tout en prêtant attention à la nature des dommages afin de déceler s'ils sont accidentels ou intentionnels.

Définir l'étendue et le type de dommages nécessite de mener une étude initiale détaillée et complète du tableau, a expliqué M. Bouzaid dans un entretien avec la MAP, notant qu'il s'agit également d'identifier les techniques prévalant à cette époque et celles choisies par l'artiste, outre le type de peinture utilisée et les causes des fissures, tout en prenant en compte le facteur temps.

S'agissant des méthodes de restauration, Bouzaid, spécialiste en patrimoine et historien de l'art, a fait savoir que les techniques modernes et avancées ont émergé il y a une vingtaine d'années dans des pays pionniers en la matière, rappelant que l'intérêt des laboratoires pour ce domaine remonte à la première décennie du XX^e siècle dans le musée "Fogg" relevant de l'université Harvard, puis le Louvre, avant l'ouverture d'un laboratoire au Royaume-Uni dans les années 30 du siècle dernier, en raison du besoin croissant de cette spécialité rare.

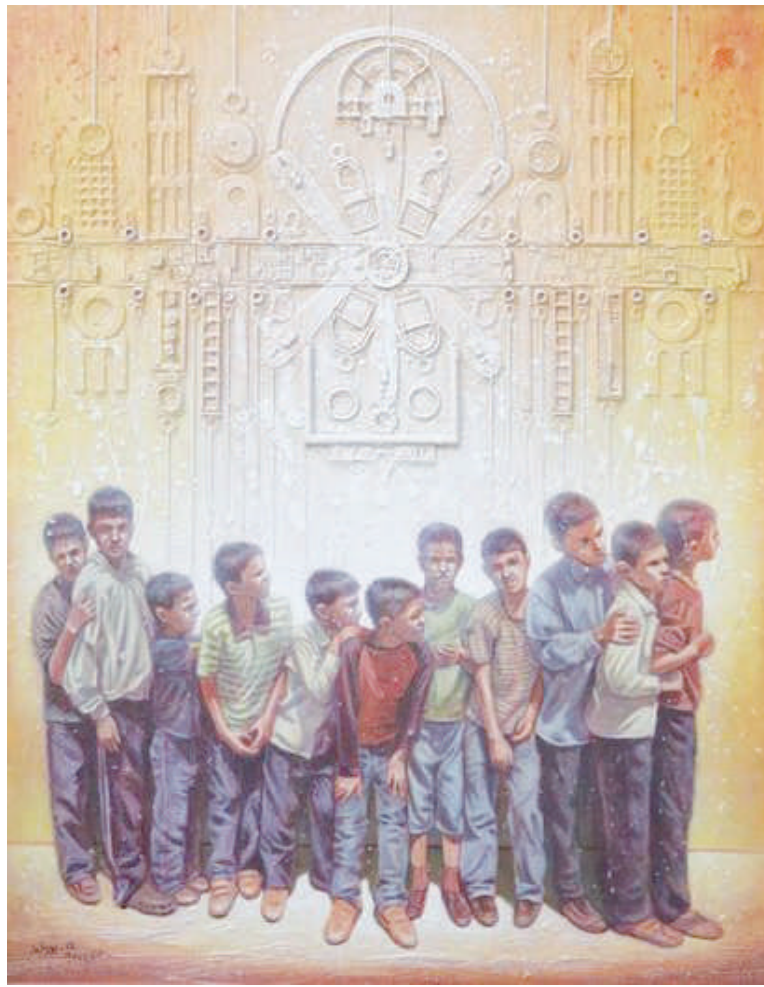
Il a relevé, néanmoins, que la seule utilisation des techniques avancées n'est pas suffisante, car la base de ce métier demeure une connaissance précise du tableau concerné sur les plans artistique, technique et historique, ainsi que

le type de toile afin de la restaurer à l'aide d'un microscope et de l'expertise en la matière.

Cette pratique nécessite, en outre, l'utilisation de produits chimiques tels que la chromatographie, le méthanol et le formaldéhyde, mais avec énormément de précaution, a-t-il averti, notant qu'il faut aussi diagnostiquer les dommages manuellement à l'aide d'outils spécifiques ou scientifiquement par rayons X, afin de comprendre le tableau et ses composantes, et de ne négliger aucun détail, même les plus insignifiants.

Par ailleurs, Bouabid Bouzaid a souligné que ce métier ne repose pas uniquement sur une formation dans le domaine de la restauration, des connaissances académiques vastes et des compétences aiguisées, mais il nécessite également de développer le sens artistique à travers l'accumulation de l'expérience en la matière, en plus d'avoir un talent particulier, une créativité innée et une patience à toute épreuve.

Selon cet expert, le Maroc n'a pas tardé à accorder une importance capitale à l'art de la restauration et de la réparation des tableaux, bien que l'histoire des arts plastiques au Royaume soit récente par rapport à plusieurs autres



pays.

L'intérêt porté à ce métier devrait croître, notamment avec la vague d'acquisition d'œuvres d'art qu'a connue le Maroc, en plus des dommages subis par les tableaux de plusieurs artistes marocains de renom, a-t-il confié, mettant en avant l'importance de préserver le riche patrimoine culturel national.

Bouzaid, qui a restauré des tableaux de peintres connus tels que l'artiste espagnol Mariano Bertuchi, a affirmé qu'il est temps d'approfondir l'engagement académique et scientifique dans ce domaine, appelant à la révision des conditions de stockage, de transport et d'exposition des œuvres d'art et à l'amélioration des compétences en matière de restauration de tableaux. Pour cet artiste chevronné, le processus de restauration et de réparation de tableaux de valeur est davantage un art qu'une science, malgré la divergence de visions sur la question, certains préconisant le côté scientifique et technique, tandis que d'autres prônent la sensibilité à l'art.

Aux portes de la jungle brésilienne

Le Théâtre Amazonas, une réverbération de la Renaissance

■ Par Khalid Attoubata (MAP)

Symbole culturel et architectural phare du Brésil, le théâtre Amazonas, situé à Largo de São Sebastião, dans le centre de la capitale régionale Manaus, s'élève en un concentré authentique de l'art de la Renaissance, un symbole national de la culture et de l'ouverture brésiliennes.

Inauguré le 31 décembre 1896, le Théâtre surprend et ravit par sa grandeur, tout en perpétuant une grande partie de l'histoire du cycle du caoutchouc, la ruée vers ce matériau alors tant prisé qui a fait l'âge d'or de la capitale de l'Amazonas.

Classé au patrimoine historique national en 1966, le Teatro Amazonas, parfois appelé Opéra de Manaus, conserve une grande partie de l'architecture et de la décoration d'origine. Le style architectural de la Renaissance aux détails éclectiques.

À l'extérieur, le célèbre dôme attire l'attention par son extravagance, une œuvre architecturale de 36 mille pièces aux couleurs du drapeau brésilien, importées d'Alsace, en France.

En fait, la plupart des matériaux utilisés dans la construction du théâtre ont été importés d'Europe: les murs d'acier de Glasgow, en Écosse, les 198 lustres et le



marbre de Carrare dans les Alpes, les escaliers, les statues et les colonnes proviennent d'Italie. La salle de concert, d'une capacité d'accueil de plus de

700 personnes, est répartie entre le public et trois étages de loges. Mais ce qui est impossible c'est de ne pas être fasciné par le plafond concave, sur lequel se trouvent quatre toiles peintes à Paris par la traditionnelle Casa Carpezot.

Au centre, un majestueux lustre en bronze français. Les masques dans les colonnes du public, qui rendent hommage aux plus célèbres des compositeurs et dramaturges, dont Aristophane, Molière, Rossini, Mozart et Verdi, ne passent pas eux non plus inaperçus.

Le Pano de Boca (rideau) du théâtre Amazonas est d'une rareté exquise. Il a été réalisé en 1894, par l'artiste brésilien Crispim do Amaral, et décrit la rencontre des rivières Negro et Solimões.

Dans le Salão Nobre (salle noble), où se sont déroulés de grands événements, se fait remarquer la peinture du plafond réalisée dans des tissus imitant les tapisseries typiques du XVIII^e siècle, par Domenico de Angelis, en 1899, et baptisée "La glorification des Beaux-Arts de l'Amazonie".

La salle de concert la plus importante d'Amazonas possède également un musée avec des pièces qui racontent son histoire, les œuvres tous azimuts présentées dans ce sanctuaire artistique et les artistes de classe internationale qui se sont succédé sur la scène de cet opéra.

De nombreux artistes internationaux sont en effet passés par la scène théâtrale, notamment le ténor José Carreras, Roger Waters, les groupes Spice Girls et The White Stripes, ainsi que les Brésiliens Heitor Villalobos, Milton Nascimento, Ana Botafogo et Bibi Ferreira.

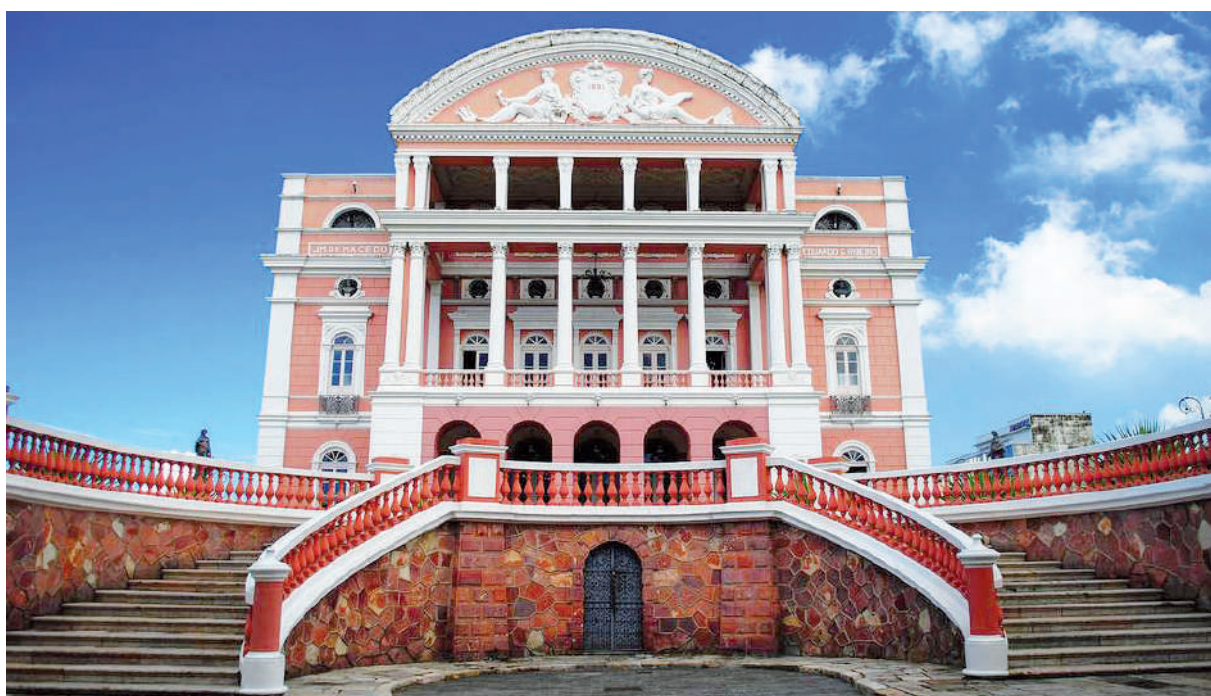
Actuellement, l'opéra Amazonas, qui offre une visite 360° sur une plateforme en ligne, est le théâtre d'événements majeurs organisés par le Brésil. En moyenne, 288 mille personnes visitent le fameux théâtre chaque année. Teatro Amazonas s'est mué en une carte postale de Manaus et du Brésil dont la construction n'a été possible que grâce au "cycle du caoutchouc".

À la fin du 19^e siècle, Manaus traversait une période de grand progrès économique et culturel, et cela était dû au cycle du caoutchouc. A cette époque, le monde gardait un œil sur cette région, qui était le centre d'extraction et de commercialisation du latex de caoutchouc (matière première du caoutchouc).

Ainsi, comme dans le cas du théâtre municipal de Rio de Janeiro, la construction d'un théâtre à Manaus est venue répondre à une demande pour un espace qui servirait un grand nombre de personnes intéressées par l'art. Le premier pas vers la construction du théâtre municipal d'Amazonas se présente sous la forme d'un projet de loi, présenté le 21 mai 1881.

Puis, en juin de la même année, la loi a été promulguée et le bureau portugais d'ingénierie et d'architecture de Lisbonne a remporté l'appel d'offres pour les travaux. La pierre angulaire n'a été posée qu'en 1884, marquant le début de la construction, qui s'est déroulée en dents de scie en raison d'obstacles politiques, administratifs et techniques. Après plusieurs arrêts, les travaux ne prennent de l'ampleur qu'en 1892, sous le gouvernement d'Eduardo Ribeiro.

Pour la construction, plusieurs professionnels et matériaux ont été amenés d'Europe, en plus de professionnels brésiliens renommés. Ainsi, un bâtiment a été construit avec un style à prédominance néoclassique, mais avec la présence d'autres styles qui le rendent éclectique. Depuis la première présentation d'une pièce théâtrale, celle de La Gioconda, basée sur un chef-d'œuvre de Victor Hugo, le Teatro Amazonas, ce métissage majestueux de la sophistication européenne et l'exubérance de la forêt amazonienne, est devenu un symbole de la prospérité brésilienne et une attraction touristique incontournable pour le pays sud-américain.



Environnement

Gastronomie: durabilité à la carte!



“ Du jardin à la table, plusieurs chefs à la réputation mondiale et engagés pour la planète ont choisi d'adapter leurs cuisines au vert. Eau filtrée plutôt que minérale, produits de saison ou de terroirs sont à la carte de ces plus grandes toques, soucieuses de la préservation de l'environnement et des traditions culinaires. ”

■ Par Hajar Erraji (MAP)

Natif de Vendôme, au cœur de la vallée du Loir, en moins d'une heure de Paris en TGV, le chef deux étoiles Christophe Hay a décidé de s'engager pour une gastronomie responsable et attentive, à l'origine de ses ingrédients.

"Ayant grandi dans une famille agricole, j'ai à cœur de mettre en avant nos richesses locales. Aujourd'hui, je travaille en étroite collaboration avec des producteurs installés à proximité de mon restaurant, et surtout j'accorde une attention particulière au terroir et au sol", a affirmé à la MAP ce chef, désigné cuisinier de l'année 2021 par le guide Gault et Millau.

L'ensemble des produits qu'il propose sont locaux, ses légumes sont issus d'un jardin cultivé en permaculture et depuis 2016, son restaurant est autosuffisant.

"Faire le choix de produits sains, c'est privilégier les producteurs locaux, ce qui nous apporte les avantages d'un circuit court: fraîcheur, économie, localité et richesse de la terre", a souligné le Chef à l'occasion de la journée mondiale de la gastronomie durable. Il construit sa carte en fonction des saisons, ce qui lui offre, chaque année, de nouvelles découvertes culinaires. "Les plats sont imaginés avec ce que mère nature veut bien nous offrir tout au long de l'année", a-t-il fait savoir.

Pour lui, la dimension "ami de la nature" va au-delà de l'origine des ingrédients. Le Chef français accorde la même attention pour le choix des produits d'hygiène que pour le choix des aliments.

"Pour la santé de tous et de notre planète, le choix des produits d'hygiène doit être intelligent en privilégiant les produits formulés sur base végétale et bio-sourcés. Ainsi, nous respectons non seulement l'environnement mais aussi nos clients", a-t-il expliqué.

Économie d'énergie et gestion des déchets s'installent,



en outre, au cœur de la politique de Christophe Hay. Son restaurant a été entièrement repensé en 2016 autour de la maîtrise de la consommation d'énergie. Sa philosophie verte s'est traduite par le choix des matériaux naturels pour sa construction comme le sable afin de favoriser l'isolation et consommer moins d'énergie. Il a mis en place un matériel professionnel qui veille sur la protection de l'énergie, notamment les plaques à induction pour réduire la chaleur. "Avec la culture de notre jardin à deux pas du restaurant, nous avons mis en place un composteur pour les déchets verts", a-t-il ajouté.

Pour sa part, le Marocain Fayçal Zahraoui, qui a décroché le 2ème prix de la 11ème édition du concours américain DC Embassy Chef Challenge, a décidé d'adhérer à cette tendance mondiale "eco-friendly", joignant ainsi l'utile à l'agréable.

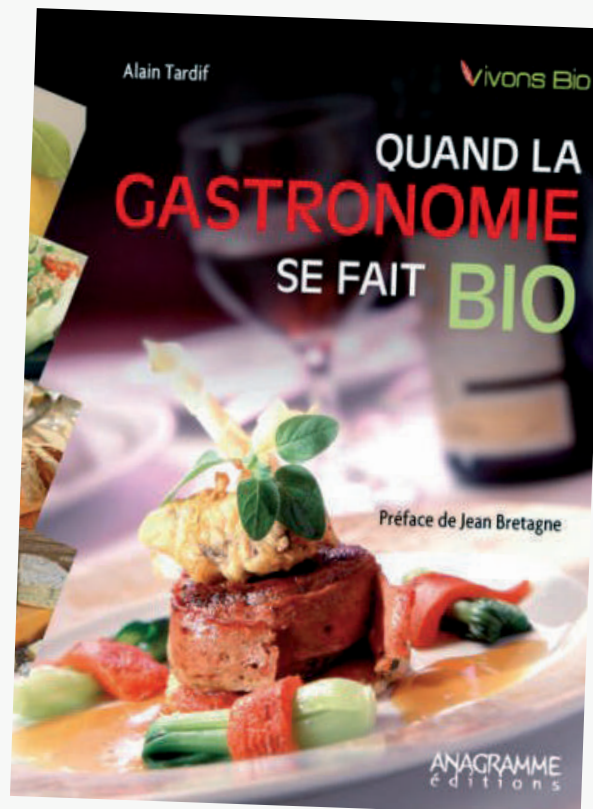
"J'ai compris la nécessité d'adhérer à ce mouvement lors de mon expérience dans la restauration en Europe dans des établissements où l'état d'esprit durable fait partie de leur quotidien", a confié à la MAP ce jeune chef, qui a également raflé le prix de la créativité au

concours des jeunes pâtisseries à la 22ème fête de la francophonie en Chine.

Selon Fayçal, de plus en plus d'établissements se mettent au "vert". Aujourd'hui, au-delà de l'esprit de partage en termes de savoir-faire, une éducation des générations futures de cuisiniers s'impose.

"J'essaie au maximum d'appliquer certaines règles qui contribuent à la durabilité de la gastronomie, comme par exemple le choix de nos fournisseurs de fruits et légumes en mettant l'accent sur la saisonnalité dans nos menus. On prend le temps de bien expliquer à nos apprentis cuisiniers et commis que les épiluchures de fruits et légumes peuvent avoir une deuxième vie!", a déclaré ce jeune chef enthousiaste.

Le secteur de la restauration est amplement concerné par le phénomène et c'est pour cela qu'un grand nombre d'actions sont aujourd'hui mises en place pour favoriser le respect de l'environnement et sensibiliser les chefs ainsi que leur brigade de la réduction des déchets alimentaires, de la minimisation de l'utilisation de l'eau, l'élimination du plastique et l'intégration d'éléments durables jusque dans l'architecture du lieu,



a-t-il relevé.

La gastronomie durable est avant tout une dynamique portée par des Chefs qui s'engagent afin d'avoir un impact positif sur la société et d'une manière plus large sur la planète, a-t-il insisté.

D'après lui, "nous sommes face à un monde en totale mutation et le post-coronavirus nous a appris que nous allons recevoir une clientèle de plus en plus exigeante et qui voudra en avoir pour son argent".

"La mondialisation ne nous a pas laissé vraiment le choix. Nous devons être convaincants, mais surtout convaincus que la durabilité n'est pas uniquement un facteur pour augmenter la fréquentation d'un restaurant mais un devoir envers nos générations futures", a lancé ce Chef engagé.

Il a appelé, dans ce sens, à prendre conscience que la durabilité est une condition sine qua non pour le développement de la gastronomie ancestrale du Maroc. La gastronomie marocaine, qui puise ses racines dans un terroir riche et varié, n'a rien à envier aux plus modernes cuisines internationales. Éviter le gaspillage alimentaire et tenter de recycler ses déchets, c'est tout ce qu'il faut pour faire briller durablement les saveurs du pays dans le monde entier.